

P23/E2,44

St. Henri 1^{er} Avril 1885

à Messieurs le Maire
et
Conseillers.

Messieurs, Le soussigné desire respectueusement vous informer qu'il a l'intention de placer une chaudière sur la propriété de Monsieur Pickerdike, Rue St. Augustin. Il profite de cette occasion pour aussi vous informer qu'il se propose d'établir une petite fabrique de savons, toutes les précautions imaginables seront prises pour ne commettre aucune nuisance et il vous assure positivement que son atelier sera tenu scrupuleusement propre.

P23/E2,44

Avec de pareilles assurances
il ose bien croire que vous ne
lui offrirez aucun obstacle, mais
si toutefois son établissement
produisant des odeurs malsaines
il sera prêt à en subir les
Conséquences.

Auguste Girard Jr.

N^o 2562
Auguste Girard &
1^{er} avril 1885.
pour assigner un engin à
vapour et manufacture
ou fabrique de savon
sur les premises de
Robt. Beckwith & Co
Rue St-Augustin
Deviser au Comite
de Sauti. & Co

P23/E2,44

1 2 3 4

A. Nepierre
 Le Maire & les Conseillers
 de la Corporation de la Ville de St-Henry
 Nepierre,

Vos Souffignés Propriétaires
 & Locataires de la Ville St-Henry, pour cette
 partie ouest d'icelle, vous soumettent
 la présente petition ou Demande, pour obliger
 La Compagnie des Chars de la Cité de Montréal
 (ou mieux nommée The Montreal City Passengers
 Rail way Co^{rs}), à reprendre ou faire le service
 ou la circulation de ses chars ou voitures qu'elle
 a abandonné depuis longtemps dans cette partie ouest
 de la dite Ville St-Henry. Depuis la Barrière St-Joseph
 au pied de la Côte des Tanneurs sur la Rue St-Henry
 tel & suivant que la dite Compagnie des susdit
 Chars se trouve obligée & dans une partie d'un
 certain Règlement passé par votre conseil de ou
 vers le 16 août 1882, et vos Souffignés osent espérer
 que vous leur accorderz la présente demande,
 obligeant la susdite Compagnie des susdits Chars
 au plutôt, à reprendre & continuer le service, ou la
 circulation de ses chars ou voitures, ce tel qu'expliqué
 & mentionné au Règlement susdit, et Vos Souffignés
 osent espérer que vous leur ferez Justice.

Ville St-Henry, 30 Mars 1885

G. P. P. P.

J. Vanasse
 G. Lefebvre
 Empt. Robit
 Lion Chaput
 Louis Mauchal
 J. Mauchal
 P. Franconer
 Chs Racicot
 E. B. Vermais
 G. H. Lefournier

A. B. B. B.
 J. B. Bozaris
 G. J. Lenoir
 P. Lefollet
 M. S. Burroughs
 Dame Walter Pickering
 T. H. Vaillant
 D. Raymond
 Felix Tongeon
 Louis Bailette fils

A. Népierus
 Le Maire & les Conseillers
 de la Corporation de la Ville de St-Henry
 Népierus

Vos Souffignés Propriétaires
 & Locataires de la Ville de St-Henry, pour cette
 partie ouest d'icelle, vous soumettent
 la présente pétition ou Demande, pour obliger
 la Compagnie des Chars de la Cité de Montréal
 (ou mieux nommée The Montreal City - Passagers
 Rail way Co^{rs}), à reprendre ou faire le service
 ou la circulation de ses chars ou voitures qu'elle
 a abandonné depuis long temps dans cette partie ouest
 de la dite Ville de St-Henry. Depuis la Barrière St-Joseph
 au pied de la Côte des Tanneuses sur la Rue St-Henry
 tel & suivant que la dite Compagnie des susdit
 Chars se trouve obligée & dans une partie d'un
 certain Règlement passé par votre conseil de ou
 vers le 16 août 1882, et vos Souffignés osent espérer
 que vous leur accorderz la présente demande,
 obligeant la susdite Compagnie des susdits Chars
 au plutôt, à reprendre & continuer le service, ou la
 circulation de ses chars ou voitures, ce tel qu'expliqué
 & mentionné au Règlement susdit, et vos Souffignés
 osent espérer que vous leur ferez Justice.

Ville de St-Henry 30 Mars 1885

Gaston Piquet

J. Vanasse

G. Lefebvre

Empt. Rolland

Lyon Chaput

Louis Marchal

J. Marchal

Piquet Francess

Chs Racicot

S. B. Vernais

L. B. Lefebvre

Abesque

J. Bte. Coze

J. J. Lenoir

P. Desjardins

M. S. Burroughs

Dame Walter Perkins

T. H. Vaillant

J. Raymond

Helix Tongson

Louis Barollette fils

P23/E2,44

4 P.
 L. Imoges
 Louis Leprieux
 Dr. J. G. St. Bazilais
 Adolf Rolland
 Louis Scherier
 P. Turcot
 H. St. Herve
 Elie Desive
 Joseph Hubert
 M. Martin
 P. B. Cote
 H. Gougeon
 Gou. Plois
 Gou. Riviere
 L. Heyens
 G. Rolland
 Leon Robillard.

N^o 2003.
 Requite de la Republique
 pour forcer la Cie de
 Chemin de fer a entretenir
 le service de ses chars
 jusqu'au pied de la
 cote des Paveuses
 L'ant 2003
 L'ant 2003
 L'ant 2003

L'ant 2003

P23/E2,44

THE COLONIAL BUILDING
INVESTMENT ASSOCIATION.

21 BONAVENTURE STREET.

Montreal, April 4th 1885

A Desjardins & Co
City Merchant, St. Henry.

Dear Sir, I enclose cheque for \$21⁰⁰ in payment
of Bal of assessments & cheque for \$21⁰⁰
in payment of balance of school taxes for
1885 on the property of the St. Albans Bldg. Co. & also
please forward receipts for same

Yours truly
Wm. Desjardins
1885

P23/E2,44

N^o 2564.
The Col. Buildg. and
Surv. Association
4 April 1885

Paiement de ces Jours
Municipales et autres

W. J. J.
Sec. Treas.

81-18
78.79
5.09
38.49
40.30

968 @ 955 - 1
991 - 1002 - 1
957 @ 955 }
8

968 @ 975 - 1
957 @ 975 - 1
17
Munt

P23/E2,44

Bureau d'Enregistrement des Comtés
d'Keochelaga & Jacques Cartier
Montreal 9 avril 1885.

Reçu du Secrétaire-Treasurer de la Ville de
St-Henri, la liste des Electeurs Parlementaires
(10 arrondissements) de la dite Ville et approuvée
par le conseil de la dite Ville le sept avril
Courant -

A. A. G. G. G.
Suffrage Representant

N^o 2566

Reçu du Bureau d'Enr.
registrement pour le
dépôt de la liste
des Electeurs Par-
lementaires. Le
9 avril 1885
A. A. G. G. G.
Sec. - Tr.

St. Henri
April 6th 1885

To
The Mayor and Councillors
of the Parish of St. Henri

Gentlemen,
The your Auditors beg to report
that we have examined and balanced the
accounts of the Parish of St. Henri for the
month of March

The Receipts from January 1st to
March 31st, including the Balance brought
forward from last year, amounted to \$2855⁹⁸
and the Disbursements for the same period were
\$1919⁵² leaving a Balance of \$936⁴⁶ which
agrees with the balance in the Bank Book

We are, Gentlemen

Yours respectfully

C. J. Bedford & Auditors
J. St. Germain, &

P23/E2,44

St-Henri de Montreal,
6 Avril 1885,

Au Maire et aux Conseillers }
de la Ville de St. Henri, }

Messieurs,

Nous avons l'honneur de
vous faire rapport, qu'en notre qualité
d'auditeurs, nous avons examiné et
balancé les comptes de la Ville de
St. Henri pour le mois de Mars
dernier.

Les Recettes, depuis le 1^{er}
Janvier au 31 Mars, y compris
la balance rapportée de l'année dernière,
s'élevent à 2,855⁹⁸ et les dépenses,
pour le même intervalle, sont de
1,919⁵², ce qui laisse une balance en
caisse de 936⁴⁶, s'accordant parfaite-
ment avec le Livre de Banque.

Nous avons l'honneur d'être,
Messieurs,

Vos obéissants serviteurs.

J. St. Germain, Auditeur
Thomas Jass Peaford

N^o 2566.

Rapport des Auditeurs
(Messrs Bedford & St. Germain)

des
Recettes & dépenses du 1^{er}
Janvier 1885 au 31 Mars 85

Proc. ce 7 Avril 1885

[Signature]
see = Pres.

P23/E2,44

0000

P23/E2,44

CORPORATION DE LA VILLE DE ST-HENRI

BUREAU DU CONSEIL:
N^o 3 RUE ST-HENRI -

St-Henri, le 8 Avril - 1885

@ Messieurs.

Joseph Jacob Ferdinand
Richard et Emmanuel Deslauriers
St-Henri de Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous donner avis
que par suite d'une résolution du Conseil de la
ville de St-Henri en date du sept avril courant,
vous avez été nommés Estimateurs de la
dite ville pour l'année courante.

Veuillez, s'il vous plaît, passer au
bureau du Conseil pour prêter serment
suivant la loi -

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
votre obéissant serviteur

A. Desjardins
secrétaire - Premier

Provincia

P23/E2,44

Province de Québec }
Ville de St-Henri - } Jules Beauchamp H. B. S. commissaire, certifie
par les présentes et fait rapport sous serment
d'office; que le huitième jour de Avril courant entre une
heure et cinq heures de l'après midi j'ai signifié aux
testaments mentionnés dans la présente avis à chacun
d'eux un double d'icelui d'autre part, en parlant et en
laissant le double de chacun d'eux à une personne
raisonnable de chacun de leur famille à leur domicile
respectif en la Ville de St-Henri de St-Henri -
En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport
pour servir et valoir ce que de droit -
Ville St-Henri ce 8 Avril 1885 -
Jules Beauchamp H. B. S.

Emble \$0.50 }

N^o 2564

avis (retour) aux Estima-
teurs nommés pour l'année
1885. F. Richard, J. Jacob
& Emmanuel DeLauriers

le 8 avril 1885
ADP
Sec. Res.

[Faint handwritten notes on the right page, including a large bracketed section.]

P23/E2,44

P23/E2,44

CORPORATION DE LA VILLE DE ST-HENRI

BUREAU DU CONSEIL:
NO 3 RUE ST-HENRI -

St-Henri, le 8 Avril 1885.

@ Messieurs

Thomas Jas. Bedford
et François St-Germain
St-Henri de Montréal

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous donner avis
que par suite d'une résolution du Conseil
de la ville de St-Henri en date du sept
Avril courant, vous avez été nommés de
nouveau Auditeurs de la ville de St-Henri
pour l'année courante (1885.)

Veuillez, s'il vous plaît, passer au
bureau du Conseil pour prêter le serment
suivant la loi -

J'ai l'honneur d'être
Messieurs,
Votre dévoué serviteur
A. Desjardins

secrétaire - Trépanier

P23/E2,44

Province de Québec }
Ville de St-Henri } Je Jules Beauchamp *Fr. inuic. soussigné certifié*
par le présent et fais rapport sous mon serment
d'office que le huitième jour de Avril courant entre
onze heures & midi j'ai signifié aux Auditeurs
mentionnés dans la présente avis d'autre part à
chacun d'eux une double d'icelui, en parlant & en
laisant le double de chacun d'eux à une personne
raisonnable de chacun de leur famille à leur domicile
respectif en la Ville de St-Henri.
En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport
pour servir & valoir ce que de droit.
Emble \$0.50 } Ville St-Henri le 8 Avril 1885
Jules Beauchamp *H. C. S.*

N^o 2568.
Avis (certain) aux
Auditeurs (Bedford &
St. Germain) réunis
pour l'année 1885

le 8 avril 1885
A. J.
Sec. Res.

2 pages -
Avis -
2568 A

P23/E2,44

1 0 0 0 0

P23/E2,44

Montreal, 13 Avril 1885.
Mr. Alexandre Desjardins
Sec. Gén. Ville St-Henri.

Mon cher Ami,
Mr. Beauchamp m'a demandé
de te transmettre la liste de lots que
j'ai vendus depuis le dernier rôle de répartition.

Dorothée Sénécal, 1/2 Sud-Ouest N. 1643.
Joseph Hébert & Deschamps, fils N. 1707-73.
Dame Virginie Dupont, épouse d'Edmond Lévesque N. 1707-3
Aldéric Lemieux ————— 1707-4
Olivier Hudubert ————— 1707-4

Les lots Nos 1707-74 et 1707-75
qui appartenaient maintenant à Dorothée
Sénécal sont maintenant ma propriété

Bien à toi,
E. Desjardins

P23/E2,44

N^o 2569
Est. l'ouid homme. M.
13 avril 1885
Mutation des lots nos.
Officiels 1/2 sud. ouest
de 1643 - subs. 3.4.5
73.74.75 de 1707

Asep
Sec. Des.

P23/E2,44

WILLIAM B. LAMBE,
COLLECTOR OF TOWN REVENUE,
ST. GABRIEL ST., MONTREAL

Maintenance of Common Schools

Montreal 15 April 1885.

Sir,

Enclosed please receive the account for the month of March 1885 for \$10⁰⁰ due by the town of Saint Henri to the Province of Quebec under the 46 Vic: Cap: 15. 2

The amount due the 1st April 1885 is \$41⁴⁰ as of statement hereunder which amount you are required to pay without delay.

1884. December m ^o . due	
1 January 1885. arrears	5 ²⁵
1885. January m ^o . of statement rendered	18 ⁰⁵
February m ^o . do.	12 ⁶⁰
March. m ^o . do	10 ⁵⁰
	<u>36¹⁵</u>
	<u>\$41⁴⁰</u>

say forty one ⁴⁰/₁₀₀ dollars.

I have the honor to be

Sir

Your obedient servant

W B Lambe

Collector of Town Revenue

City of Montreal

C^o Secrétaire
Municipal

Saint Henri
town

N^o 2570.

Le Receveur du Revenu.
Le 15 avril 1885.

Compte - 46 Vot - sur
Pension des Prisonniers
du 1 Dec 84 au 31 Mars
1885

[Signature]
Sec. Res.

P23/E2,44

P23/E2,44

BUREAU DU CONSEIL,
No 3 Rue St. Jean

VILLE DE ST. HENRI,

St. Henri, le 13 avril 1885

à M^{rs} les Conseillers Alfred
Boumaudin, Louis Doré
& Octave Fauthier
St. Henri, Q.

Messieurs,

Vous êtes respectueusement
priés d'assister à une Session de Comité
des Finances du Conseil
de la Ville de St. Henri qui aura lieu
Mardi (Demain), le quatorze courant,
à huit heures du soir, très précises.

N'oubliez pas, s'il-vous-plait d'y
assister.

Votre tout dévoué,

A. Desjardins
Secrétaire-Treasorier.

P23/E2,44

Comme de quibus } Je Charles Lapare constable
ville de St-Henri } domicilié en la ville de St-
Henri, certifie sous mon
serment d'office, que le sieur ci-dessus nommé
entre cius & son femme de l'apais-rindi,
avec le sieur fils l'un d'autre part,
aucun serment. @ M. de la part commandant
à lui-même en personne et
à Messrs. Octave Gauthier & Louis
Dore, à une personne raisonnable
de leur domicile en ladite
ville de St-Henri -
Donné à St-Henri ce 13
Auil 1885 -

C. S. Lapare Constable -

No 2571. F. de
A. J. de la Courte & Co.
Finances, et thauk
1885
M. de la part
de la part
de la part

P23/E2,44

BUREAU DU CONSEIL,
No. 3, Rue St. Henri

VILLE DE ST. HENRI,

St. Henri, le 13 août 1885

à MM. les Conseillers Adolphe
Reille, Louis Doré et
Moïse Benoit —
St. Henri, Q.

(Messieurs,

Vous êtes respectueusement
priés d'assister à une Session de Comité
de Feu & Police du Conseil
de la Ville de St. Henri qui aura lieu
Mardi (demain), le quatorze courant,
à huit heures du soir, très précises.

N'oubliez pas, s'il-vous-plait d'y
assister.

Votre tout dévoué,

A. Desjardins
Secrétaire-Trésorier.

P23/E2,44

Prima de Québec } Je Charles Lapaire, constable
Ville de St-Henri } domicilié en la Ville de
St-Henri, certifie sous
mon serment d'office, que le treize
Auil courant, entre cinq Heures
de l'après-midi, avoir signifié l'avis
d'autre part, comme suit, à M^r
Adolphe Külle, à lui même & en
personne et à M^r Joseph
Therier Doie à une personne
raisonnable de leur domicile
en la dite Ville de St-Henri.
Donné à St-Henri, ce 13
Auil 1885 -

Ch. Lapaire Constable

N^o 2572.
Desjardins Constable de
St-Henri, le
14 Auil 1885
1885
Desjardins

P23/E2,44

BUREAU DU CONSEIL,
No 3 Rue St. Henri

VILLE DE ST. HENRI,

St. Henri, le 13 avril 1885

à Messieurs les Conseillers Francais
Daigneau, Ferdinand Dagonais
et Octave Gauthier
St. Henri, Q.

Messieurs,

Vous êtes respectueusement
priés d'assister à une Session de Comité
de l'Eau & Eclairage du Conseil
de la Ville de St. Henri qui aura lieu
Mardi (Demain), le quatorze courant,
à huit heures du soir, très précises.

N'oubliez pas, s'il-vous-plait d'y
assister.

Votre tout dévoué,

A. Desjardins
Secrétaire-Trésorier.

P23/E2,44

Province de Québec } Je Charles Lapari constable
Ville de St-Henri } domicilié en la ville de
St-Henri, certifie sous mon
serment d'office, que le treize au-dessus,
entre cinq et six heures de l'après-
midi, avoir signé l'avis d'autre
part, comme suit: à wit. H. S.
Daigneau à lui même en personne
+ à M. M. Ferdinand Dagenais + Octave
Gauthier en une personne raisonnable
de leur domicile en la
dite Ville de St-Henri -
Donné à St-Henri, ce 13^e Bail 85.

Chs Lapari Constable -

M. J. S. 1885
Ces deux constables
de la Ville de St-Henri
le 13^e Bail 1885
M. J. S.
rec. - 1885

P23/E2,44

BUREAU DU CONSEIL,
No 3, Rue St. Henri

VILLE DE ST. HENRI,

St. Henri, le 14 Avril 1885

à MM. les Conseillers Louis Doré,
Ferdinand Dagenais et François
Daigneau —
St. Henri, Q.

Messieurs,

Vous êtes respectueusement
priés d'assister à une Session de Comité
de Santé — du Conseil
de la Ville de St. Henri qui aura lieu
Mardi —, le 14 — courant,
à huit heures du soir, très précises.

N'oubliez pas, s'il-vous-plait d'y
assister.

Votre tout dévoué,

Reçu & accepté copie
Louis Doré
F. Daigneau
F. Dagenais
A. Desjardins
Secrétaire-Trésorier.

P23/E2,44

N^o 2574.
avis de session du
Comité de santé
14 avril 1885
M^o J.
Sec. - Ges.

P23/E2,44

BUREAU DU CONSEIL,
No 3, Rue St. Henri

VILLE DE ST. HENRI,

St. Henri, le 15 Avril 1885.

Narcisse Judel, Ex Maire &
à MM. les Conseillers Adolphe Rielle,
Aggée Benoit, Alfred Normandin, Octave
Lauthier, Louis Doré, Moïse Benoit,
Ferdinand Wagonais & François Daigneau
St. Henri, Q.

(Messieurs,

Vous êtes respectueusement
- priés d'assister à une Session de Comité
- Général — du Conseil
- de la Ville de St. Henri qui aura lieu
- Jeudi (demain), le seize courant,
- à huit heures du soir, très précises.

- N'oubliez pas, s'il-vous-plait d'y
- assister —

Votre tout dévoué,

Sujet — A. Desjardins
Secrétaire-Trésorier.
Budget pour l'année 1885
A. D. J.

P23/E2,44

Province de Québec } Je Charles Lapaie, caustable
ville de St. Thérèse } sauniqué, domicilié en la
ville de St. Thérèse, certifie sous mon serment
d'office et fais rapport que le quatorzième
jour d'août courant, entre cinq heures &
six heures de l'après midi, a été signifié
l'avis d'authe part comme suit. M. M.
Adolphe Kelle, de pue Normandie et
N. Drouel, à eux mêmes en personnes &
M. M. O. Gauthier, Agie Benoit, M. M.
Dugrean, Louis Dore, M. M. Benoit &
Ferd. Dagerreux, à une personne ou plusieurs
desquels de leur d'avis eiles respectifs
de la ville de St. Thérèse
Donné à St. Thérèse, ce quatorzième
jour d'août mil huit cent quatre
vingt cinq -

Ch. Lapaie
caustable

Ann. de la ville de Québec
le 16 août 1885
Ernest Senard du Crail
N° 2575

Province de Québec
Ville de Québec

A une session de Comité de Santé
du Conseil de la ville de Québec,
tenue à Québec, au lieu ordinaire
des séances, Mardi, le quatorzième jour
du mois d'Août mil huit cent quatre
vingt cinq, conformément à la loi à
laquelle session sont présents, M. L.
Les Conseillers Louis Dore, F. Dagenais
& F. Daigneau formant un quorum
sous la présidence de M. le Conseiller
Louis Dore

Il est ordonné & statué par résolution
du Comité comme suit: —

Lettre ou application d'Auguste Girard
pour ériger un engine à vapeur et une
fabrique de savons sur les premises
de M. Robert Bickredite, Rue St Augustin
dans le quartier St Augustin —

Résolu que l'application du dit
Auguste Girard, soit renvoyée, et
que l'érection et l'exploitation d'une
pareille usine sera nuisible à la
santé publique —

& Assensus est leue —

Louis Dore

Président

A. Desjardins
secrétaire

N^o 2576.
Rapport du Comité
de Santé. Ce 14
avril 1885

A. J. P.
Sec. Trés.
Approuvé ce 20
avril 1885
A. J. P.
Sec. Trés.

P23/E2,44

0010

Prévenue de présence
ville de St-Henri

Une session du Comité de l'Eau & l'Éclairage
du Conseil de la ville de St-Henri, tenue
à St-Henri au lieu ordinaire des séances
Mardi, le Quatorzième jour du mois
d'Avril, mil huit cent quatre vingt
cinq, conformément à la loi, à laquelle
session sont présents, MM. les
Conseillers Mr. Daigneau & Paul Dagenais
& formant un quorum, sous la présidence
de Mr. Mr. Daigneau.

Il est ordonné & statué par résolution
du Comité comme suit: —

Résolu que les Comptes suivants
soient approuvés & payés — et —
John McMillan — \$15.46. \$16.77. \$18.31
ci \$50.54 — pour 6 grates d'huile — John
L. Cassidy & Co — \$7.60. \$3.60. \$3.60 &
\$2.25 ci \$17.05 pour cheminées de lampes
autres, brûleurs &c — Berget & Bignon & Co
\$4.00 pour coût du transport de la fontaine
fontaine près de la Manufacture Williams de
F. Simpson \$3.05 pour réparations & fanal &c.

Et l'assentement est donné —

J. Daigneau
Président

A. Desjardins
Sec. Trés.

N^o 2577.
Rapport du Comité
sol. Eau & Éclairage
le 14 août 1885

ADP
see Tres.

Approuvé ce 20 août
1885. ADP
see Tres

P23/E2,44

Procès-verbal de la
Ville de St. Henri

A une session de Comité de Feu & Police
du Conseil de la Ville de St. Henri,
tenue à St. Henri, au lieu ordinaire
des séances, Mardi, le quatorzième
jour du mois d'août mil huit cent
quatre-vingt-cinq, conformément à la
loi, à laquelle session sont présents
M. M. les Conseillers Adolphe Rielle
Louis Doré et M^{re} Berivit et for-
mant un quorum sous la présidence
de M^{re} le Conseiller Adolphe Rielle.
Il est ordonné et statué par résolution
du Comité, comme suit: -
Résolu que les Comptes suivants
soient approuvés et payés, viz: -
E. Chantetoup \$1.00 pour salomoniac 5 lbs. Adolphe
Dalaun - Letourneau. p^{ts} H^{ce} \$10.20 pour 100 lbs
de vitriol. Adolphe Dalaun. O. David \$8.85
pour cautel &c. bits de station - P. M^{re} Croy.
\$6.00 pour charbon à vapeur. St. Cartier \$2.60
pour balais - J^{re} Leblanc \$3.77 pour ferrage
des chevaux. R. Ligonin \$34.60 pour réparations
à la station, plomberie, tuyaux d'air &c
des Closets &c - John Mc Dougal \$40.00 -
pour la borne fontaine de la Rue Turgeon
Adolphe Depocas \$6.60 pour réparations
fourneaux de foyers &c -

Et la séance est levée -

A. Rielle

Président
Secrétaire

N^o 2548.

Rapport du Comité
de Feu & Police
de Montréal 1885

A. D. P.

Sec. Tres.

Approuvé le 20 avril
1885. A. D. P.

Sec. Tres.

P23/E2,44

10010

Province de Québec
Ville de Québec

A une session du Comité des Finances
du Conseil de la ville de Québec
tenue à Québec, au lieu ordinaire
des séances, Mardi, le quatorzième jour
du mois d'août mil huit cent
quatre-vingt-cinq, conformément à la loi,
à laquelle session sont présents, M.
M. les Conseillers Alfred Normandin
& Louis Doré et formant un groupe
sous la présidence de M. le conseiller
Alfred Normandin. ~~Il~~ - viz
Il est ordonné & statué par résolution
du Comité, comme suit; -

Résolu que les comptes suivants
soient approuvés & payés - J. W. Foiry \$4.
pour 50 panaches des listes des comités - J. A. C.
A Bissonnette. N. P. \$3.00. pour séances professionnelles.
Beauchemin & Valois \$16.00. pour blaus de robes
d'évaluation \$26.42. papeteries - ci \$42.42 -
Euler Beauchamp. N. C. S. séances professionnelles,
aîn, retours, publications de la 20^{ème} de au 9^{ème} août
(1885) courant: la somme de \$16.25 -

Résolu que la demande du Conseil
de Québec pour une gratification de \$25 -
soit renvoyée à plus tard -

Et séance est levée -

Alfred Normandin

Président

Desjardins
Secrétaire

N^o 2579.
Rapport du Comité des
Finances, Cell. ann. 1885
A. P.
Sec. - Tres.
approuvé ce 20 août
1885. A. P.
Sec. - Tres.

P23/E2,44

Province de Québec
Ville de St-Henri

A une session de Comité Général des membres du Conseil de la Ville de St-Henri, tenue à St-Henri, en la dite ville de St-Henri, au lieu ordinaire des séances, Jeudi, le seizième jour du Mois d'Avril mil huit cent quatre vingt cinq, conformément à la loi, à l'effet de fixer le Budget des dépenses d'administration de la dite ville de St-Henri pour l'année courante (1885); à laquelle session ont été présents, Son Honneur le Maire, Mairie Ludel et M. M. les Conseillers Louis Boie, Ferdinand Wagnais, Frs. Daigneau, Moïse Benoit, Adolphe Rielle, Alfred Normandin, Octave Gauthier et Aggée Benoit, formant un quorum sous la présidence de M. le Maire:

Il est ordonné & statué par résolution du Comité, comme suit:—

Que le projet de Budget des dépenses d'administration de la ville de St-Henri pour l'année mil huit cent quatre vingt cinq s'élèveront à la somme de deux mille neuf cent dix neuf $\$6/100$ Dollars ($\$2919.86/100$) sur laquelle somme il faudra débiter celle de six mille quatre cent trente six $\$6/100$ Dollars ($\$6436.86/100$) qui formera l'actif de la dite ville, soit adopté, lu & ratifié par

à ajouter }
 A.S.P. }
 N.Y.

par conséquent une somme de (\$5483.00) cinq mille quatre cent quatre vingt trois dollars, plus celle de six pour cent (\$328.98) pour couvrir les pertes et mausses dettes, donnant un total ou somme nette prélevée de cinq mille huit cent onze 28/100 dollars (\$5811.98) à être prélevé immédiatement sur tous les biens-~~immobiliers~~ fonds imposables de la dite ville de St. Pierre, et pour cette fin, votre commission propose par les présentes, une taxe de trois centis fun tiers par cent dollars (ou un tiers de centis par piastre) sur les dits biens-fonds imposables et la passation d'un règlement en cause prend pour la prochaine séance du conseil.

Résolu par de plus que la taxe spéciale a été imposée sur tous les biens-fonds imposables de la dite ville pour rembourser les intérêts et fonds d'amortissement sur les debentures de quatorze mille et vingt cinq mille dollars respectivement émises les 19 février 1844 et le règlement N° 31, soit la même cette année que l'an dernier.

Et la séance est levée —
 (quatre cents et quarante sept) un cent et deux
 A. Levesque } N. Cruchet Mayor
 Sec. Res.

P23/E2,44

Canada -
Provinc de Quebec
Ville de St-Henri

Budget de la ville de St-Henri pour l'année 1885 -

Attendu que les dépenses d'administration de la ville de St-Henri, pour l'année mil huit cent quatre vingt cinq (Du 1^{er} Janvier dernier au 31 Decembre prochain) s'élèveront à la somme de Douze mille, Neuf cent dix neuf ~~86~~ 86 100 Dollars: - (\$11919. ⁸⁶/₁₀₀) suivant le détail ci-apres; savoir: -

	\$.	c.	\$.	c.
- Département du Feu et Police -				
Salaires de la				
Brigade de				
Un chef @ \$700.00 par an - ci	\$700.	00		
Un Ingénieur @ \$468.00 " ci	\$468.	00		
Trois Pompier. Quotable @ \$468.00. or. chacun	\$1404.	00	2572	00
Habillements, ci			260	00
Nourriture des Chevaux, ci			200	00
Entretien du Matériel, réparations, &c, ci			300	00
Télégraphe d'alarme, ci			230	00
Harnais, ci			20	00
Ouvrages des Forges, ci			75	00
Chauffage, logement du chef, Hotel de ville &c, ci			170	00
Bornes-fontaines, Entretien, réparations &c ci			210	00
Entretiens divers, ci			30	00
			4067	00
- Le Conseil -				
Salaires du secrétaire-Tresorier, ci			800	00
- do - Auditeurs, ci			150	00
Estimateurs, Clercs &c, ci			300	00
Dépenses des bureaux, ci			200	00
			1450	00
Chemins. Rues et Ports, ci			400	00
ditto. (pour les Trottoirs) ci			900	00
ditto. (- do. Traverses) ci			50	00
ditto. (- do. Gouts, fosses & puis d'eau) &c ci			650	00
Syndic à Rainers, une année de Commutation au 13 Juin prochain (85) ci			200	00
Quatrième paiement, coût des Bornes-fontaines, Billet N°25, ci			564	38
- do - - do - do - Douze mois d'intérêt sur la				
balance du coût total d'icelles, savoir \$1693.07 @ 6% - ci	101	61	665	99
Eclairage et arrosage de la ville, ci				1200
Reglement des Immeubles de la ci devant Ville de St-Henri,				
Intérets, reutes foncières &c - environ				800
Hotel de ville, ameublement, réparations &c ci				
Contingents et Impression (Pari Publique, ci				136
Entretien des alignes, à l'aide de l'œuvre de Dieu de				
la bonne route pour l'année 1884. environ				100
à Reporter \$				10619

et Ruclos
A 2/2

	\$.	¢	\$.	¢
Budget de la ville St-Henri (suite) — Reports, ci	u	u	10619	86
Contingents et Suppléments, environ, ci.....			1300	00
Egal à la susdite somme de ... ci	-	-	11919	86
Attendu qu'il convient de retrancher de cette somme, un montant de six mille, quatre cent trente et un ⁸⁶ / ₁₀₀ dollars (\$6436 ⁸⁶ / ₁₀₀) laquelle somme formera l'actif de la ville de St-Henri, d'après le détail ci-après, viz:				
à balance en cause, le 30 Dec. 1884 — ci	126	34		
Amendes diverses, ci..... (environ)	100	"		
Licences d'auberges, ci..... (do.)	550	"		
- do - de commerce & taxes d'affaires, do)	2200	"		
- do - sur chiens —————, do)	200	"		
- do - charretiers —————, do)	25	"		
Louis Bouché, balance au lot n° officiel 1798. ci.....	100	00		
Berger & Beigne, salamaandre, Bureau &c ——— ci.....	156	50		
Napoléon Taillefer, route de la Belle Station &c ci.....	4000			
Par revenu probable de la Pêche-Publique, ci.....	25	00		
Par annuités & cotisations Municipales au 31 Dec. 1884 —	2791	80		
Par intérêts probable à percevoir, sur do. environ —	12222		6436	86
Soit après soustraction, une somme de			5483	"
Attendu qu'il est nécessaire de prélever en sus une somme de six pour cent (6%) sur ce montant pour couvrir les pertes & mauvaises dettes, soit				
ce qui fait en tout six mille quatre cent onze — 98 ⁸⁶ / ₁₀₀ dollars			328	98
(un sou & dix)			\$5811	98

S. E. O (directeur supérieur)
 Approuvé ce 16 avril 1885 à une session de Comité général de membres du conseil de la ville de St-Henri
 A. Desjardins
 Sec - Trésorier

Evaluation totale probable \$1,750,000-00

\$ 4000000
 30 1750000
 5 8750000
 6 1250000

3) 1750000
 \$583333 1/3

N^o 2580

Rapport de Comte Général
des Membres du Conseil
de la ville de St-Henri
finant le
Budget
de la ville St-Henri
pour
l'année 1885

Le 16 avril 1885

A. J. P.

Sec. Trés.

approuvé ce 20
avril 1885

A. J. P.

Sec. Trés.

P23/E2,44

10000

Province de Québec
Ville de St-Henri

Aux Habitants de la ville de St-Henri et
à tous ceux qui il appartiendra.

Avis public est par le présent donné
qu'à une session générale du Conseil de la
ville de St-Henri, tenue à St-Henri, au
lieu ordinaire des sessions du dit Conseil,
Mardi, le septième jour du mois d'Avril
Mil huit cent quatre vingt cinq, conformément
à la loi et à une résolution d'ajournement
en date du premier courant; un Règlement
sous le N^o 37 amendant la sous-section
une de la section trois du règlement
général N^o 8 relatif aux amendes; a été
passé et adopté tel qu'il apparaît plus ample-
ment au dit règlement N^o 37 dont copies
dument certifiées sont annexées aux présentes.

Il peut être pris communication du
dit Règlement N^o 37 au bureau du Conseil
de cette ville, les jours de bureau, entre
neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi.

Donné à St-Henri, sous mon sceau &
le sceau de la Corporation, ce huitième jour
d'Avril Mil huit cent quatre vingt cinq -

Hotel-de-Ville
N^o 3 Rue St-Henri.

A. Desjardins
Secr. Trésorier




Province of Québec
Town of St-Henri

To the Inhabitants of the Town of St-Henri
and to all whom it may concern -

Public notice is hereby given, that at a
General

General session of the Council of the town of St. Henry, held at St. Henry, at the ordinary place of meeting of said Council, on Tuesday the seventh day of the month of April Eighteen hundred and eighty five, in conformity with the law and a resolution of adjournment under date of the first instant, a By-law under No 37, ~~relating to fines~~ amending the sub-section one of section Three of the general By-law number eight of the said town of St. Henry relatives to "Fines"; has been passed and adopted as it appears more fully to the said by-law No 37. copies of which duly certified are annexed with these presents. Any person may take communication of the said by-law No 37, at the office of the Council of said town, on office days, between the hour of nine o'clock in the morning and four in the afternoon -

Given at St. Henry, under my hand and the Seal of the Corporation, this eight day of the month of April one thousand eight hundred and eighty five - (three words should be small)


 Town - Hall
 No 3 St. Henry Street.

A. Delisle
 Secretary - Treasurer

Canada
Province de Québec
Ville de St-Henri
Comté d' Hochelaga

1.
A une session générale du Conseil de la ville de St-Henri, tenue à St-Henri, en la dite Ville de St-Henri, au lieu ordinaire des sessions du dit Conseil, Mardi, le septième jour du mois d'août mil huit cent quatre-vingt-cinq, conformément à la loi et à une résolution d'ajournement en date du premier courant, à laquelle session sont présents, Son Honneur le Maire Maurice Ludel et Messieurs les Conseillers Maurice Benoit, Frs. Daigneau, Ferdinand Dagenais, Adolphe Réille, Aggie Benoit, Louis Doré, et Octave Gauthier et formant un quorum, sous la présidence de M^r le Maire:

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil, comme suit:

"Règlement N^o 37 pour amender le règlement général N^o 8 adopté par le Conseil de la ville de St-Henri, le 16 Mai 1876 - viz:-

Article 1^{er}. La sous-section une de la section trois du dit règlement général N^o 8, est amendée en retranchant les mots "ou les deux ensemble" dans la deuxième ligne -

(signé) M. Ludel. Maire

(Vraie copie) (u) A. Desjardins Jr. Sec. Trés.
A. Desjardins Jr.
Secrétaire - Trésorier

Je soussigné, certifie que l'extrait ci-dessus est une vraie copie du règlement N^o 37 de la ville de St-Henri, tel que passé par le Conseil de la dite ville à sa session du sept-août courant.

Donné à St-Henri, pour mon seing, ce Huitième jour d'août mil huit cent quatre-vingt-cinq -

A. Desjardins Jr.
Secrétaire - Trésorier



Canada
Province of Quebec
Town of St. Henry
County of Hochelaga.

At a general session of the Council of the town of St. Henry, held at St. Henry, in the said town of St. Henry, at the ordinary place of meeting of said Council, on Tuesday the seventh day of the month of April eighteen hundred and eighty five, in conformity with the law and a resolution of adjournment of said Council under date of the first instant, at which session were present, His Worship the Mayor Narcisse Trudel and Councillors Moise Benoit, Thos. Daigneau, Ferdinand Dagenais, Adolphe Riello, Aggie Benoit, L. Dore & Octave Gauthier, forming a quorum under the presidency of Mr. Mayor:

It is ordained and resolved by by-law of the Council, as follows:-

"By-Law No 37 to amend the general By-law number eight adopted by the Council of the town of St. Henry, the 16th May 1876, viz:-

~~Article~~ Section 1st - The sub-section one of section three of the general by-law number eight of the said town of St. Henry is amended, by striking out in the second line, the words "or both together" -

(signed) N. Trudel, Mayor

" A. Desjardins, Jr. secy. Treas.

(True Copy)

A. Desjardins, Jr. sec. Treas.

I, the undersigned, certify that the foregoing, is a true copy of the by-law No 37 of said town of St. Henry, as passed by the council of the town of St. Henry, at its session on the seventh April instant -

Given at St. Henry, under my hand, this eight day of the month of April eighteen hundred and eighty five.

A. Desjardins, Jr.
Secy. Treasurer



Canada

Province de Québec

Ville de St-Henri

Comté de Hochelaga

Je soussigné Jules Beauchamp résident en la Ville de St-Henri
 l'un des Juges Jures de la Cour Supérieure du Bas-Canada,
 Immatriculé pour et exerçant dans et pour le District de
 Montréal, certifié sous mon serment d'office & fais rapport que
 le neuvième jour du mois de Avril Mil huit cent quatre vingt
 cinq, j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées du
 Règlement N^o trente sept et de l'avis public de la passation
 d'icelui règlement, ci annexé dans les langues française
 & Anglaise comme suit savoir; les copies française & Anglaise
 à la porte de l'Eglise catholique apostolique & Romaine sise
 & située coin des Rues St-Bonaventure & St-Gene dans la
 dite Ville de St-Henri; et les copies Anglaise & française à
 la porte de l'Eglise protestante sise & située coin des Rues
 St-Marguerite & St-Henri en la dite Ville de St-Henri étant
 les places ordinaires du affichage, et j'ai certifié de plus avoir
 lu lesdits Règlement & avis public dans les langues
 française & Anglaise à haute & intelligible voix à la porte
 de la dite Eglise catholique apostolique & Romaine de
 la Ville de St-Henri, à l'issue du service divin du matin
 les dimanches douzième jour & dix neuvième jour du mois
 de Avril Mil huit cent quatre vingt cinq, étant les
 dimanches suivant immédiatement le jour où les
 dits Règlement & avis public ont été rendu public -

En foi de quoi j'ai dressé & donné le présent rapport
 pour servir & valoir ce que de droit -

Ville St-Henri ce 20 Avril 1885

Jules Beauchamp
 J. G. J.

Emble \$2.00

N^o 2581.
Avis public retour
du Règlement N^o 37
^{amendé}
le Règlement N^o 8
Sur
clauses pénales
le 20 avril 1885
A. J.
Sec. Des

P23/E2,44

P23/E2,44

Ville St-Henri Avril 13^{ème} /85.

Au Maire & aux Conseillers de la Ville St-Henri

Messieurs

M^r le Secrétaire m'ayant donné avis de ma nomination comme Estimateur en vertu d'une résolution adoptée par votre Conseil à la séance du sept avril courant, je m'empresse de donner immédiatement ma résignation.

Je me serais fait un devoir de remplir cette charge en compagnie de ceux qui ont été proposés en sous-amendement car je reconnais ces Messieurs parfaitement compétents sous tous les rapports à s'enquêter d'une manière éclairée des devoirs qui incombent aux Estimateurs; je regrette de ne pas entretenir la même confiance vis-à-vis ceux que votre Conseil a cru devoir m'adjoindre, des lors que sous ces circonstances je crois de mon devoir de refuser d'accepter cette charge

John W. Jos. Jacob

N^o 2582.
Joseph Jacob. &
13 auit 1885
Refusant d'accepter la
charge d'estimateur et
donnant sa resignation
en consequence —
Remerciement 1886
A. J. P.
Sec. Res

P23/E2,44

1000

Ville St^e Henri

Avril 185

A son honneur Le Maire
et Messieurs les Conseillers

Messieurs

Nous soussignés tous Contribuables de
St Henri demandons respectueusement au Cou
seil de bien vouloir prendre en considération l'au
dition des Livres de la Municipalité déjà Commencé
car mais comme la dite Audition n'est pas tout à fait
à la satisfaction du Public nous espérons que le Cou
seil voudra bien se faire un devoir en se ren
dant aux desirs des Contribuables de la dite
Municipalité et que les Contribuables auroient le
droit de nommer un Auditeur pour la Continua
tion et examen des susdits Livres
car comme ce travail est déjà payé nous désirons
employer le même Auditeur. Nous sommes en
voies d'après information prise que quatre ou cinq
jours de travail suffiraient pour terminer l'ou
vrage ce qui donnerait une satisfaction générale
pour tous les dits Contribuables le tout humblement
Somnis

Alphonse Languebec
Théophile ^{de} LaHaye ²⁰⁶
François Lagace
Benjamin Ethier
Alexis Ouellet

Patrick Mc Greary
Venance Lahaie
James M. Phillips
H. Lamoureux
Nicolas ^{de} Deschambeault ²⁰⁶

Louis Barlet sds
 J. Lefebvre
 Edouard Robidoux
 Louis Picard
 M. Beauregard
 Joseph Gougeon p. J.B.
 Charles Turcot p. J.B.
 V. G. Guilmette
 Johnny Descarri p. J.B.
 Joseph Gougeon fil
 Amede Major
 Onesime Legault
 J. B. Lemers fils
 Pierre Gauri
 Norbert Cartier
 Louis Cantin
 J. B. Deschambault
~~Joseph Gougeon~~
 A. Etienne
 Maisie Yubinville
 Honore Fournelle
 Gorge - Rolland Fils
~~Joseph Gougeon~~
 Jeremie Gougeon Pere

J. B. Senechal J.B. Semon
 J. B. Leduc J.B. "
 Louis Duchesne J.B. "
 A. Richard
 F. Rhinona
 J. M. Donald
 Pierre Lemaire St Germain
 Yvideon Harnois
 Hubert Harnois
 M. Glat
 Pierre Rochon
 Selvenin Goyer
 J. B. Goyer
 Martial Aubry
 Narcisse Bissonette Pie
 Samuelle Gardifig
 Eustache. m. sds

N^o 2583.

Requête de Alphouse
Languebec Val, concernant
l'addition de lignes de
cette Corporation
par M^r Campi *

Reçu ce 20 avril 1885

A. D. P.
Sec. Trés.

P23/E2,44

St Henri de Montreal, Avril 6 1885

A Son Honneur Le Maire
et à Messieurs les Conseillers
de la ville St Henri.

Messieurs,

Nous Souverains, électeurs de la ville St Henri avons l'honneur de recommander la requête de M. Pos Gravel, aubergiste demandant sa licence pour l'année 1885-86 pour les raisons suivantes.

L'établissement de M. Pos Gravel, est le plus important que nous possédions dans ce genre dans notre localité.

Il est le seul qui puisse offrir aux voyageurs le confort et l'hospitalité nécessaire dans le quartier qu'il occupe: à toute heure du jour et de la nuit une bonne table est servie à tout le monde, chose qui ne se rencontre pas dans les autres hôtels de notre ville, ce qui néanmoins est exigé par la loi.

Quelques personnes ont jugé à propos de se plaindre de la maison que nous recommandons; M. Gravel nous offre l'assurance qu'il ne donnera pas lieu à de semblables plaintes de nouveau, et que l'ordre le plus parfait sera gardé tous les jours de la semaine et plus particulièrement le Dimanche.

Pour toutes ces raisons et autres qui il est inutile de mentionner, nous recommandons la demande de licence de M. Pos Gravel.

Et vos Suppliants ne cessent de prier.

George T. O'Brien
 William Murphy
 Napoleon Gross ⁵⁰ _{marque}
 Charles Dequise ⁵⁰ _{marque}
 Victor Dequise ⁵⁰ _{marque}
 Emmanuel Day
 Napoleon Lapointe
 Benjamin Dequise
 Edward Blyde ⁵⁰
 Moise Desrosiers ⁵⁰ _{marque}
 Gustave Williams
 B. Trotter
 L. Goyette
 J. M. Carrière
 Moise Vincart ⁵⁰ _{marque}
 Napoleon Savoy
 Louis Chalk
 Cornudas Benhomme ⁵⁰ _{marque}
 Joseph Senecal
 Pierre Gagnon
 Leon Morel
 M. Isaac St. Cyr
 Felix Desjardins
 O. Brassette
 Philippe B. Lais
 Herbert Emment
 Jean Desjardins
 L. Desjardins
 J. Desjardins
 D. Grand

N^o 2584.
Requête de George
Docteur en tal. pour
reconsidération de la
résolution du conseil
refusant la licence
Joseph France

Le 20 avril 1885
A. J. P.
Sec. des

P23/E2,44

P23/E2,44

THE COLONIAL BUILDING
INVESTMENT ASSOCIATION.

21 BONAVENTURE STREET

Montreal, April 11th 1885

Dear Mr. Desave

I am desirous of obtaining
a record of any properties with Henry
held by Miss C. S. Ross Waldensmire
on Messrs Packer. when separately or
in connection with others can you
help me with such, yours truly
W. J. Ross

P23/E2,44

N^o 2585.

W. Cooper - Jr
Carte

Propriétés appartenant
à M. M. P. J. Ross.
Clendinning Walker
dans la ville d'Heur

18^{me} Aout 1855

W. C.

Sec. Tres

P23/E2,44

THE COLONIAL BUILDING
INVESTMENT ASSOCIATION.

21 BONAVENTURE STREET.

Montreal, April 18th 1885

Alex. Desautels Esq.
Secretary Treasurer Town of St. Henry.

Dear Sir

Please take notice that all the
Real Estate of the Colonial Building &
Investment Association in Regard to the
Town of St. Henry is now owned
by the heirs of the late Edward Mackay Esq.
as per order of the Superior Court of
10th inst.

Yours truly
H. J. G. P.
Registrator

P23/E2,44

N^o 2586
Col. Bailly & Co. notaires
ap^{te} (W. Cooper & C^o)
informant

sur toutes les propriétés
de la Cie, appartenant
à la succession de feu
Edouard MacKay

18 avril 1885

W. Cooper & C^o
Sec. G^{er}.

P23/E2,44

CORPORATION DE LA VILLE DE ST-HENRI

BUREAU DU CONSEIL :
NO 3 RUE ST HENRI -

St-Henri, le 21 Avril - 1885.

@ M^r
Alexandre Eugène Trudel,
St-Henri - Q. }

Monsieur,

Prenez avis, qu'à une session du
Conseil de la ville de St-Henri, tenue le 20
courant vous avez été dûment nommé
Estimateur de cette ville pour l'année suivante,
au lieu et place de M^r Joseph Jacob,
démisionnaire - Veuillez vous entendre
avec vos collègues, M. M. Ferdinand Richard
et Emmanuel Deslauriers, pour passer au
bureau et prêter serment -



Votre tout dévoué

A. Alexieff

Secrétaire-Trésorier

Province

Province de Québec }
 Ville de St-Henri. } M. Jules Blanchamp, Anisien, soussigné
 certifie par les présentes et fait rapport sous
 mon serment d'office, que le vingt-cinquième
 jour de avril courant (1885) entre une heure
 & deux heures de l'après-midi j'ai signifié
 à A. E. Crudel mentionné dans le présent
 avis un double d'icelui d'autre part en parlant
 et en laissant la dite pièce à lui-même
 en personne à son domicile en la ville de
 St-Henri.

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent
 rapport pour servir & valoir ce que de droit -

St-Henri le 21 avril 1885

Jules Blanchamp

J. B. S.

Embl. \$0.50



N^o 2584.

Abel (secrétaire) à M^r.
Sup. Trudel. de sa nomination
comme Estimateur au lieu
et place de Jos. Jacob

21 avril 1888

M^r.
Sec. Tru.

P23/E2,44

P23/E2,44

N^o 2588
Cassim Lefebvre &
23 avril 1885
donné à sa
propriété par le
petit Ruissseau
M^{re}
Sec. Gen.

Ville S. Henri 23 Avril 1885

M^{re} Le Maire Narcisse Tardif

Monsieur

Veuillez vous être acceptés de présenter à
Messrs. les Conscillers le dommage qui a subi
notre galerie ainsi que le salage de la main
d'œuvre par l'eau du ruissseau. Ayez donc la
bonté de prendre notre intérêt, et en
Justice, vous savez par vous-mêmes,
que c'est très raisonnable, et que sa devise
est à la Corporation de faire arranger cela.
En se faisant tel, vous obligez beaucoup
(N^o 317 Rue S. Henri) et un témoignage au même
S. Lefebvre

P23/E2,44

Bureau du Secrétaire-Trésorier

DE LA

CORPORATION du COMTE D'HOHELAGA

Avis vous est donné par le soussigné Secrétaire-Trésorier de la Corporation du Comté d'Hoche-
chelaga, que ce 25^{ème} jour d'Avril
1885

Les commissaires d'Écoles de la ville St
Jean
a déposé en mes mains la somme de \$24.59

pour le retrait du lot de terre étant le
No 2152 p^{te} sud de la subdivision cadastrale du
lot No des livres de renvoi

officiels de La Paroisse de Montréal

adjudgé à S. A. Fauteux, Gamin, Avocat
de la Cité de Montréal

le 14 Mars 1885

29 Avril 1885

N. B.
C. M. R. Levesque
Secrétaire-Trésorier de la Corporation
du Comté d'Hoche-
chelaga.

La somme de \$4.06
et l'intérêt $\frac{24}{11.30}$
ont été payés par Mr.
Levesque pour faire payer
par Mr. Fauteux à la dite
ville.

P23/E2,44

*S^t Jean de Montreal,
8 avril 1888*

P23/E2,44

N^o 2589
E. Penouveau, Sec. M.
Comité C. d'Ardelega
Jette
Retrait de la Propriété no
Officiel 2012 - Ch. J. J. J.

Lettre au 1885
1297
Sec. M.

P23/E2,44

N^o 2590 -

Fini - Facias
District de Montréal

N^o 1729 -

Chs. Simphon Rodier
~~et~~ ~~secund.~~

Chs. Cadreux Funon
Depe

Reçu du Sec. des. de la
ville de St-Henri, une
acclamation pour James
municipales, s'élèvent
à \$4-14 pour la
dite cause -

Montréal 29 août 1885

Arthur Villouy

Province de Québec }
ville de St. Henri.

Aux Habitants de la ville de Saint-Henri et à tous
ceux qui il appartiendra -

Avis public est par le présent donné, qu'à une session
du Conseil de la ville de St. Henri, tenue à St. Henri, en la dite
ville de St. Henri, au lieu ordinaire des sessions du dit Conseil,
Lundi le vingtième jour du mois d'Avril mil huit cent quatre
vingt cinq, conformément à la loi et à une résolution d'ajournement
en date du sept courant; Un règlement, sous le numéro trente huit,
imposant une taxe de un tiers de centime par piastres (ou trente trois
centimes et un tiers par cent piastres) sur tous les biens-fonds imposables
seulement de la ville de St. Henri pour recouvrer les dépenses
d'administration de la dite ville pour l'année mil huit cent quatre
vingt cinq; a été passé et adopté par le dit Conseil, tel que le
tout apparaît plus amplement au dit règlement N° 38, dont
copie dûment certifiée est annexée aux présentes.

Il peut être pris communication du dit règlement
N° 38, au bureau du Conseil (à l'Hotel-de-Ville) de la dite ville,
les jours de bureau entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi.

Donné à St. Henri, sous mon sceau ce vingt quatrième jour
du mois d'Avril mil huit cent quatre vingt cinq -

A. Desève
Secrétaire - Greffier -



Province of Québec }
Town of St. Henry.

To the Inhabitants of the Town of St. Henry and to all
whom it may concern -

Public notice is hereby given, that at a session of the Council
of the town of St. Henry, held at St. Henry, at the ordinary place of meeting
of said Council, on Monday the twentieth day of the month of April one
thousand eight hundred and eighty five, in conformity with the law and a
resolution of adjournment under date of the seventh instant; a By-Law
under number thirty eight, has been passed and adopted by the said Council,
imposing a general tax of one third of a cent in the dollar (or 33 1/3 cts per \$100.)
on all the taxable property of the town of St. Henry, for the purpose of
meeting the expenses of Administration of said town for the year eighteen
hundred and eighty five, the whole as per copy of said by-law N° 38
duly certified and hereto attached - Any person may take
communication of said by-law N° 38, at the office of said Council, on
office days from nine o'clock in the morning to four in the after-noon -

Given at St. Henry, under my hand, this twenty fourth day of the month
of April eighteen hundred and eighty five -

A. Desève
Secretary - Greffier -



Canada
 Province de Québec
 Ville de St-Henri
 Comté de Hochelaga

Je soussigné Jules Beauchamp résidant en la ville de St-Henri, l'un des Huitième
 Jemis de la Cour Supérieure du Bas-Canada. J'immaticulé pour et exécuté dans
 et pour le District de Montréal, certifié sous mon serment d'office et fait rapport
 que le Vingt quatrième jour du mois de Avril Mil huit cent quatre vingt cinq
 j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées du Règlement N° trente huit
 et de l'avis public de la passation d'icelui Règlement-ci annexé dans les
 langues française & anglaise, comme suit: Savoir les copies française & anglaise
 à la porte de l'église catholique apostolique & Romaine, sise & située coin des Rues
 St-Bonaventure & St-Denis dans la dite ville de St-Henri; et les copies anglaise &
 française à la porte de l'église protestante sise & située coin des Rues St-Henri &
 St-Marguerite en la dite ville de St-Henri étant les places ordinaires des affiches,
 et je certifie de plus avoir lu les dits Règlement et avis public dans les
 langues française & anglaise à haute & intelligible voix à la porte de la dite
 église catholique apostolique & Romaine de la ville de St-Henri à l'issue du
 service Divin du matin les dimanches le Vingt sixième jour de Avril
 dernier & le troisième jour de Mai courant, étant les dimanches suivant
 immédiatement le jour où les dits Règlement et avis public ont été rendus
 public.

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour
 servir & valoir ce que de droit -

Ville St-Henri ce 4 Mai 1885
 Jules Beauchamp H. C. S.

Expuls.
 officina-avis \$ 4.00
 & Retour -

Province de Québec,
Ville de St-Henri

A une session du Conseil de la ville de St-Henri, tenue à St-Henri, en la dite ville de St-Henri, au lieu ordinaire des sessions du dit Conseil, "Lundi" le vingtième jour du mois d'Avril mil huit cent quatre vingt cinq, conformément à la loi et à une résolution d'ajournement en date du septième jour d'Avril courant, à laquelle session sont présents, Son Honneur le Maire Narcisse Guudel, et M. M. les conseillers Aggie Benoit, Adolphe Rielle, Alfred Normandin, Octave Gauthier, Maïse Benoit, Ferdinand Dagenais, Frs. Daigneau et Louis Doré et formant un quorum, sous la présidence de M^r le Maire:

Il est ordonné et statué par règlement municipal trente huit du Conseil, comme suit:-

"Attendu que les dépenses d'Administration de la ville de St-Henri, pour l'année mil huit cent quatre vingt cinq (du 1^{er} Janvier dernier au 31 Décembre prochain) s'élèveront à la somme de Quze Mille neuf cent dix neuf $\frac{86}{100}$ Dollars (\$11,919. $\frac{86}{100}$) suivant le détail ci-après, savoir:-

	\$.	¢	\$.	¢
- Département de Feu et Police -				
Salaires				
un chef @ \$400.00 par an, ci.....	\$	400	00	
de la				
M ^r Ingénieur @ \$468 par an, ci.....		468	00	
Brigade de				
Voyis Compens-Comptable @ \$468 chacun, par an, ci.....	2,572			00
Habilllements, ci.....		260		00
Nouriture des Chevaux, ci.....		200		00
Entretien du Matériel, réparations &c, ci.....		300		00
Télégraphe d'Alarme, ci.....		230		00
Harnais, ci.....		20		00
Ouvrages des forges, ci.....		75		00
Chauffage, Logement du Chef, Hotel-de-Ville &c, ci.....		170		00
Bornes-fontaines, entretien, réparations &c, ci.....		210		00
Enterrements divers, ci.....		30		00
			4,064	00
- Le Conseil -				
Salaires du Secrétaire-Tresorier, ci.....		800		00
- do - Auditeurs, ci.....		150		00
Estimateurs, Clercs, &c, ci.....		300		00
Dépenses de bureau, ci.....		200		00
			1,450	00
Chemins, Rues et Ponts, ci.....		4,000		00
(ditto) pour les Trottoirs, ci.....		900		00
à Reporter, ci.....	1,300		5,514	00

	\$.	¢	\$.	¢
Chemins, Rues et Ponts (suite) — Repats. ci	1300	"	5517	"
- ditto - (pour les Traverses) ci	50	"		
- ditto - (- do - Egoûts, fossés & Cours d'eau), ci	650	"		
Syndic à Barrières, une année de Commutation au 13 Juin 1885, ci	200	"	2200	"
Quatrième paiement, Côté des Bornes-fontaines, Billet N°25, ci	564	38		
- do - - do - douze mois d'intérêt en la balance	"	"		
du Côté total d'icelles, avoir \$1693.07 @ 6%, ci	101	61	665	99
Eclairage et arrosage de la ville, ci	"	"	1200	"
Règlement des Immeubles de la ci-devant ville de } St-Henri, intérêts, reutes-fonciers &c, environ, ci	"	"	800	"
Enclaves et Pécie Publie, ci			136	87
Etablissement des aliénés, à l'asile St-Jean de Dieu de la } Langue Pointe pour l'année 1884, environ, ci			100	"
Contingents et Impreurs, ci			1300	"
Egal à la susdite somme de, \$	"	"	11919	86
" Attendu qu'il convient de retrancher de cette somme, un montant de six mille quatre cent quatre-vingt six ⁸⁶ / ₁₀₀ Dollars (\$6436- ⁸⁶ / ₁₀₀) laquelle somme formera l'Actif de la ville de St-Henri, d'après le détail ci-après, savoir: —				
A balance en Caisse le 31 Décembre 1884, ci	126	34		
Amendes diverses, ci (environ)	100	"		
Licences d'Auberges, ci	550	"		
- do - Commerce et Taxes d'affaires, ci	2200	"		
- do - sur les chiens, ci	200	"		
- do - Charetiers, ci	25	"		
Ls. Bourbeau, balance en vente du lot n° officiel 1798, ci	100	"		
Berger et Béique, salamandre, Bureau &c, ci	156	50		
Nap. Taillefer, vente de la vieille Shed (Station) ci	40	"		
Pécie-Publique, revenu probable, environ, ci	25	"		
Paravantages et Cotisations Municipales dus le 1 ^{er} Janvier 1885, ci	2491	80		
Pai intérêts probables à percevoir sur — ditto, environ, ci	122	22	6436	86
Soit après soustraction une somme de, ci \$	"	"	5483	"
" Attendu qu'il est nécessaire de prélever en sus, une somme de six (6%) pour cent pour couvrir les pertes et mauvaises dettes, soit, ci				
			328	98
Ce qui fait en tout, cinq mille huit cent quatre-vingt six ⁸⁶ / ₁₀₀ Dollars, ci	"	"	\$5811	98
" Et attendu qu'il est expédient de prélever immédiatement				

. 3.

immédiatement cette somme de \$5,811⁹⁸/₁₀₀ :-

" Il est par le présent règlement numéro huit, imposé une taxe de un tiers de centins par piastre (ou trente trois centins et un tiers par cent piastres) sur tous les Bieus-Fonds imposables seulement de la ville de St. Henri, etc; pour recouvrer les dépenses d'administration de la ville de St. Henri, pour la dite année courante. (1885.)

(Signé) A. Trudel, Maire.

(") A. Desjardins, Sec. Trésorier

(Pour copie conforme)
A. Desjardins

Secrétaire - Trésorier -



Je soussigné, certifie que l'extrait ci-dessus est une vraie copie du règlement numéro huit de la ville de St. Henri, tel que passé par le Conseil de la dite Ville, à sa session du vingtième jour d'Avril courant.

Donné à St. Henri, sous mon sceau et le sceau de la Corporation, ce vingt-quatrième jour du mois d'Avril mil huit cent quatre vingt cinq.

A. Desjardins
Secrétaire - Trésorier

Province de Québec
Ville de St-Henri.

At a session of the Council of the town of St-Henry, held at St-Henry, in the said town of St-Henry, at the ordinary place of meeting of said Council, on Monday the twentieth day of the month of April Eighteen hundred and eighty five, in conformity with the law and a resolution of adjournment under date of the seventh instant, at which session were present, His Worship the Mayor Narcise Trudel and Councillors Aggie Benoit, Adolphe Rielle, Alfred Normandin, Octave Gauthier, Moise Benoit, Ferdinand Dagenais, Mrs. Daigneau and Louis Dore, forming a quorum under the presidency of Mr Mayor:-

It is ordained and resolved by By-Law number thirty eight of the Council as follows: to wit:-

In as much as the expenses of administration of the town of St-Henry for the year Eighteen hundred and eighty five, shall amount to the sum of Eleven thousand, nine hundred and nineteen ⁸⁶/₁₀₀ Dollars (\$11919. ⁸⁶/₁₀₀) as per the following statement - viz:-

		\$.	c.	\$.	c.
- Fire and Police Department -					
Salary of the	One chief @ \$700 per annum, ci	\$700	00		
	One Engineer @ \$468 - do - ci	468	00		
	Three Triennium-Constables @ \$468 each per annum, ci	1404	00	2,572	"
Brigade &c			260	"	
Clothing, ci			200	"	
Fodder for Horses, ci			300	"	
Fire apparatus, repairs &c, ci			280	"	
Electric telegraph, ci			20	"	
Harness, ci			75	"	
Blacksmith's works, ci			140	"	
Fuel, chief's dwelling, Town-Hall &c, ci			210	"	
Hydrants, repairs &c, ci			30	"	4,067
Sundry burials, ci					
- Council's -					
Salary of the secretary - Treasurer, ci			800	"	
- do - Auditors, ci			150	"	
Valuators, Clerks &c, ci			300	"	
Office expenses, ci			200	"	1,450
Roads, streets and bridges, ci			400	"	
- ditto - (for sidewalks) ci			900	"	
Carried forward to folio 5 - a			1,300	"	5,517
					Roads

note
ADP

	\$.	c.	\$.	c.
Roads, streets and bridges (continued) brought forward, ci	1,300	"	5,517	"
- ditto - (for crossings) ci	50	"		
- ditto - (" Drains, ditches and Water Courses &c.)	650	"		
The ImpiKe Trust, one year's commutation to the 31 st June 1885, ci	200	"	2,200	"
Fourth payment on the costs of Hydrants, \$1225 of, ci	564	38		
- do - - do - twelve months interests on the balance of the total costs of the same, say \$1693.07 @ 6%, ci	101	61	665	99
Settlement of the Immoveable, of the late town of St. Henry, interests, rentes-foncieres &c - about, ci			800	"
Watering and Light of the town, ci			1,200	"
Pound and Public scale, ci			136	84
Maintenance of the Ineane, at l'asile St. Jean de Dieu of Longue Pointe for the year 1884, about, say -			100	"
Contingencies, ci			1,300	"
Equal to the said sum of -			\$ 11,919	86
<p>" In as much as it is convenient to reduce from this sum, the amount of Six thousand four hundred and thirty six $\frac{86}{100}$ Dollars, (\$6436 $\frac{86}{100}$) which said sum shall form the Assets of the town of St. Henry, as follows - viz:-</p>				
To balance on hand on the 31 st December 1884, ci	126	34		
Penalties or Fines, ci (about)...	100	"		
Tavern Licences, ci	550	"		
Trade - do - and business tax ci	2,200	"		
Dog tax - ci	200	"		
Carter's licences, ci	25	"		
Lo. Bombreau, Balance on sale of lot cadastrol no. 1498, ci	100	"		
Berger & Baigne, safe, office work &c, ci	156	50		
Napoleon Taillefer, sale of the old station (shed) ci	40	"		
Public scale, probable revenue, ci (about)...	25	"		
Arrears of Municipal taxes (assessments) due on the 1 st Jan'y, 1885, ci	2,791	80		
To interests on - ditto - (probable revenue) about, ci	122	22	6,436	86
Say after deduction - a sum of -			\$ 5,483	"
<p>" In as much as it is advisable to raise over and above the said sum of \$5483.00; a sum of six per centum (6%) to cover losses or bad debts, say</p>				
			328	98
Making altogether five thousand eight hundred & eleven $\frac{78}{100}$ Dollars,	\$	5,811	78	
<p>" And in as much as it is convenient to raise immediately -</p>				

-6-

immediately the above sum of five thousand, eight hundred and eleven dollars and ninety eight cents, ($\$5,811.\frac{98}{100}$) a general tax of one third of a cent in the dollar (or thirty three cents and one third per hundred dollars) is hereby imposed by the present by-law 1238 on all the taxable property only of the town of St. Henry, and this, with a view to meet the expenses of administration of the said town for the said current year (1885) -

(Signed) A. Trudel - Mayor
" A. Desève Jr. Secy - Treasurer

(True Copy -)
A. Desève Jr.
Secretary - Treasurer -

I, the undersigned, certify, that the foregoing is a true copy of the by-law number thirty eight of the said town of St. Henry as passed by the Council of the town of St. Henry, at its session of the ~~second~~ twentieth day of the month of April instant -

Given at St. Henry, under my hand and the Seal of the Corporation, this twenty fourth day of the month of April Eighteen hundred and eighty five -
(one marginal note is valid)
(one word obliterated is void) - A. Desève Jr.
Secretary - Treasurer



P23/E2,44

N^o 2591.

Avis Public de la passation
du Règlement N^o 38 im-
posant la taxe générale pour
recouvrer les dépenses d'ad-
ministration de la ville
de St. Henri, pour l'année
1885

Passé ce 4 Mai 1885
A. P.
Sec. Trésorier

2591

Montréal 6 mai 1885 -

A

Son Honneur Le Maire & Messieurs Les Conseillers
Municipalité de Montréal
D. Qué.

Messieurs

En mars dernier, le conseil faisait signifier à M. L. P. Barolet, jr. un protêt l'invitant à discontinuer une bâtisse qu'il élevait sur un terrain faisant partie du domaine public. En conséquence du dommage que cause à ma propriété le voisinage de cette construction je prie le conseil de donner suite à son protêt et de bien vouloir entendre les explications que j'aurais à donner à sa plus prochaine réunion.

En prenant cette lettre en votre sérieuse considération, vous
m'obligerz -

Votre Obedissant Serviteur

C. H. Letaumieux
P. Marché

N^o 2592.
Lettre de C. H. Letourneau
- 6 Mai 1885 - In Re

Protêt signifié à Lr. Pépin
dit Barollette, fils et
demandant au Conseil
de donner suite à

A. P. B.
sic = Pres.

860@45-D-
Lr. Barollette

P23/E2,44

P23/E2,44

N^o 2593.
Dame F. X. Cazetain
le 15 Mai 1885
réclamant \$42.25
de dommages causés
à son jardin
F

M^{rs}
Sec. Les.

Ville St. Henri 15 Mai 1885

Monsieurs

J'ayant fait examiner mon
jardin par deux hommes d'expéri-
ence, ils ont évalué le dommage de
cette année seulement que d'une
année sans compter celui de la
clôture à soixante et douze ^{piastres} vingt
cinq et. En me payant le
dommage d'une année vous
m'obligerez beaucoup à ne
presider d'autres affaires

Dame F. X. Cazetain

Je desire une réponse le plus
plus tard

P23/E2,44



P.O. BOX 1818.

Montreal 15 May 1885

Mr Benoit Ey

Chairman Road Committee

Dear Sir - St-Henri

I shall be glad to supply your department with the following Lumber, at prices below, delivered during this season at such times, places ^{in St-Henri} & quantities as you may require it - viz -

3 x 11 Sound pine deals 12/13 ft at 30⁰⁰ per M ft full measure -
Tamarac crosses at 2¹/₂¢ per lineal foot, usual terms -

Yours truly
J A Ward
M Clerk

P23/E2,44

N^o 2594
S. N. Ward, Esq
15 Mai 1885

Submission pour
Madres, traverses &

acceptée par le
Conseil le 15/5/85

12p
Sec. Trés.

P23/E2,44

A. Hurléau & Frère,
Marchands de
Bois de Sciage.

92, Rue Sanguinet,

Montréal, 18 Mai 1885

A. Biron & Co.

Président du Comité du Chemin

Ville St. Henri

Honorable

Monsieur, nous avons l'honneur de vous informer que nous pouvons
vous rendre le bois suivant que vous pourriez avoir besoin
pour votre département aux prix ci-après mentionnés
l'un à l'autre bord du canal

3111/1 Bois bien sain 12 1/2 d. Long @ \$28.75 M.B. Surface

3111/2 do @ Cub 12/13 " @ \$24.00 " " "

4141/1 " Grenille Rouge @ 30 Pd. Ciment

4141/2 " Eau fonde en quatu @ 2 1/2 d. " "

Si votre Comité desire que le bois soit livré dans
la Cour de votre Corporation les prix seront comme suit :

3111/1 Bois bien sain 12 1/2 d. @ \$30.00 M.B. Surface

3111/2 @ Cub 12/13 @ 26.00 " " "

4141/1 " Grenille Rouge @ 30 Pd. Ciment

4141/2 " Eau fonde en quatu @ 2 1/2 d. " "

Termes de paiement 6 mois sans intérêt, réglé
par billets à 3 mois

Espérant que vous serez honoré de votre commande
Nous sommes

Vos très
A. Hurléau & Frère

N^o 2595

A. Nuteau & Cie
le 15 Mai 1885

Soumission pour
Mobilier. Bureau &

refect. 15/5/85

NDP
Sec. Tres

[Faint handwritten notes and a table of numbers, possibly a ledger or account book, covering the right page of the document.]

P23/E2,44

P23/E2,44

A. Hurléau & Frère,
Marchands de
Bois de Sciage.

92, Rue Sanguinet,

Montréal, 18 Mai 1885

A. Demont Es.

Président du Comité du Chemin

Ville St-Henri

Honorable

Nous avons l'honneur de vous informer que nous pouvons
vous rendre le bois suivant qui vous parviendrait avec besoin
pour votre département aux prix ci-après mentionnés
luné sur le bord du canal

3x11/2 Pièces bois bien sain 12/13 Id. Long @ \$28.75 M.B. Surface

3x11 " do @ Cub 12/13 " @ \$24.75 " " "

4x4 " Grenille Rouge @ 37 Pd. Ciment

4x4 " Cedar fondu en quatre @ 27 Pd. " "

Si votre Comité désire que le bois soit livré dans
la Cour de votre Corporation les prix seront comme suit :

3x11/2 Pièces bois bien sain 12/13 Id. @ \$30.75 M.B. Surface

3x11 " @ Cub 12/13 @ 26.75 " " "

4x4 " Grenille Rouge @ 37 Pd. Ciment

4x4 " Cedar fondu H @ 27 Pd. " "

Termes de paiement 6 mois sans intérêt, réglé
par billets à 3 mois

Espérant que vous nous honorez de votre commande

Vos dévoués

A. Hurléau & Frère

P23/E2,44

N^o 2595.

A. Nuteau & Fere
le 15 Mai 1885

Soumission pour
Mairie. Travaux

septie 1875/85

Sec. Tres

1885

Montréal 15 Mai 1885

Monsieur le Président et Messieurs
Les Membres du Comité des Chemins
Ville de Québec

Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer que je pourrai
vous fournir les bois suivant aux prix ci-après mentionnés
légal dans le cas de votre approbation.

3x11/2 Pi 12/13 Ps. bois bien sain \$29⁰⁰ / mds Surface

4x4 / Epave Rouge @ 2⁰⁰ / pied courant

Traverses en Epave Rouge 5x10⁰⁰ 20/25 Ps. Long 7⁰⁰ " " "

Espérant que vous voudrez bien prendre cette
commission en ~~considération~~ considération et me faire
de votre commandement

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble

Serviteur

A. M. L. Toupin

p. A. M.

395 Rue Sainte-Dame

PS

Si vous desirez prendre des morceaux d'Epave Rouge
8 Ps Long 3⁰⁰ 4⁰⁰ / Epave et 8 ab / de large je pourrai vous
les vendre pour 2⁰⁰ / pied courant. Le bois est très
avantagé pour les trottoirs fait sans sur le long.

A. M. L. T.

N^o 2596.
A.M.S. Loupui
15 Mai 1885

Sommipim pombais
Madres Fe —

ujitee ees 785
Mey
Ste. Thérèse

P23/E2,44

P23/E2,44

The Guarantee Company of North America.

Head Office, 200, St. James St.

Montreal, 26th March 1885.

In replying, please refer to the Department
issuing this letter, and Agents are particu-
larly requested to write a separate letter upon
each subject requiring attention.

o Revision

DEPARTMENT.

Alexandre Desève J. Esq.
Secy. Treasurer
Municipal Council St. Henry }
St. Henry Montreal } 1010

Dear Sir,

19367 I regret to have to inform you
that, on and after the 1st of May next we
must withdraw from all further liability under
your bond issued by this company to the
Municipal Council of St. Henry.

I beg to add that we have nothing
personal against you, but it is in consequence
of a resolution of the Directors not to issue
bonds in such cases and to withdraw from
all such as they become renewable.

Yours truly
E. Rawlings

Managing Director
per D.B.

N^o 2597
The Quarante Coy. of
North America —

Le 27 Mars 1885

Sur la cessation de la
Police de quarante en
faveur du Conseil, après
le 1^{er} Mai 1885 pour
les raisons y mentionnées

A Dⁿ &
Sec. - Jus.

1050

P23/E2,44

Au Secrétaire Trésorier
de la Municipalité de St. Henri

Nous soussignés Citoyens de la
rue Gareau, nous sollicitons le
Conseil de la Municipalité de St
Henri de bien vouloir faire mettre
un trottoir, et de faire disparaître
la pierre qui se trouve dans la
rue afin que l'on puisse
circuler librement.

St-Henri, le }
4 mai 1855 }

A Lenoir

O Hortelise

A Lemieux

Edouard Latour

N^o 2598.
Requête d'Alp. Lenoir
& autres pour demander
la construction d'un
Droit en l'avenue faucon
& faire disparaître la
prime en la dite
avenue &c

le 11 Mai 1885
Alp.
Sec. Les.

P23/E2,44

P23/E2,44

Bank of Montreal
Montreal May 5th 1885

Dear Sir,
Town of St Henry
St Henry Montreal

I enclose herewith
2 coupons of your Corporation
for \$85.00 each.

Yours truly,
R. W. [unclear]
1885

N^o 2599
Banque de Montreal
5 Mai 1885
transmettant coupons
de la Detention de
\$14000.⁰⁰
R. W. [unclear]
Sec. Res.

S. Henri
 May 1st 1885

To
 The Mayor and Councillors
 of the Town of S. Henri

Gentlemen, We your Auditors beg to report that we have examined and balanced the accounts of the Town of S. Henri for the month of April.

The Receipts from January 1st to April 30th, including the Balance brought forward from last year, amounted to \$4,875⁵⁹ and the Disbursements for the same period were \$3,067⁰⁰ leaving a Balance of \$1,808⁵⁹ which agrees with the balance in the Bank Book.

We are, Gentlemen

Yours respectfully

J. J. Beauford
 J. St. Laurent

Auditors

M. Henri 1^{er} Mai 1885,
Au Maire et aux conseillers, }
de la ville de St-Henri, }
Messieurs,

Nous avons l'honneur de
vous faire rapport qu'en notre qualité
d'auditeurs nous avons examiné et
balancé les comptes de la ville de
St-Henri pour le mois d'auil dernier.
Les Recettes, depuis le 1^{er} Janvier
au 30 Avril, comprenant la balance
rapportée de l'année dernière, s'élevaient
à \$4,875³⁹, et les Dépenses, pour
la même période, se montent à
\$3,067¹¹; ce qui laisse en caisse
une balance de \$1,808²⁸ s'accordant
correctement avec le livre de
banque.

Nous avons l'honneur d'être,
Messieurs,
vos obéissants serviteurs,

J. M. Germain }
Thomas Jas. Bradford } Auditeurs

N^o 2600.

Rapport des audités
(Béford & C^{ie} Lermann) des
recettes & dépenses de la
ville de St. Thérèse, depuis
le 1^{er} janvier 1885 au
30 avril dernier

Prod. ce 5 mai 1885
A. J. B.
Sec. Trés.

P23/E2,44

Provinces de Québec }
 Ville de St. Henri }
 Une session de Comité Général des
 membres du Conseil de la ville de
 St. Henri, tenu à St. Henri, au lieu
 ordinaire des sessions du dit Conseil,
 Mercredi, le vingtième jour du mois
 de Mai mil huit cent quatre vingt
 cinq, conformément à la loi, à laquelle
 session sont présents, Son Honneur
 le Maire Narcisse Turmel & M. M. les
 Conseillers ~~François Daigremont~~, Paul Dagenais,
 Louis Dore, Moïse Benoit, Adolphe Kille,
 Octave Fauthier, Alfred Normandin
 et Agée Benoit & Formanbungron
 sous la présidence de M^r. le Maire.

Il est ordonné et statué par résolution
 du Comité, comme suit:

Le sec. Trés. donne lecture d'un
 mémoire de frais de M^{rs}. Douthé & al
 Avocats Luke - A. Desève For. de
 la ville de St. Henri (dommages causés par le
 petit ruisseau à la propriété des demandeurs)
 s'élevant @ \$36.20 réparties comme suit:
 Dette d'intérêt - Intér. \$22.15 & frais \$14.05,
 le tout suivant le jugement rendu
 le sept mai courant.


Comme le délai pour payer ce mémoire
 est expiré demain, le sec. Trés. est autorisé
 d'urgence à faire le payer -

Mariages est légal (deux mots rajoutés)

N. Comdel. Maire

A. Desève Jr
 Sec. Trésorier

~~No
Rapport de Comité
Général le 20 mai
1885
Sec. Trés
du 20 mai
1885
Sec. Trés.~~

No 2601.
Rapport de Comité
Général, le 20 Mai
1885. Sec. Trés


P23/E2,44

Province de Québec
ville de St-Henri

A une session du Comité des Chemins du
Conseil de la ville de St-Henri, tenue à St-
Henri, au lieu ordinaire des séances, Lundi,
le dix-huitième jour du mois de Mai mil huit
cent quatre-vingt-cinq, conformément à la loi,
à laquelle session sont présents ~~M.~~ M. les
Conseillers Agge Benoit, Alfred Normandin &
Moïse Benoit et formant un groupe sous la
présidence de M^r le conseiller Agge Benoit.

Il est ordonné et statué par résolution du
Comité comme suit: -

Le sec. Trés. donne lecture des lettres de Dame Th^s.
X. Bogelais et Jeanne Lefebvre, réclamant des
dommages causés à leurs propriétés par le
petit Ruineau - &c

Résolu que la demande de Madame Jeanne
Th^s. X. Bogelais soit rejetée et que M^r le Président
soit autorisé de faire arranger la galerie ou
escalier de dit Jeanne Lefebvre -

Résolu qu'un trottoir de deux mètres
de large soit construit sur tout le parcours
de l'avenue Jareau du côté Est depuis la
Rue St-Henri à la voie du grand
Iron -

Et la séance est levée.

Agge Benoit Président
Alfred N
Sec. Trés.

N^o 2602,

Rapport du Comité des
Chemins, le 8 mai
1885. A.D.P.

see - Yes.

adopté le 20 mai
1885. A.D.P.

see - Yes

P23/E2,44

Ville de St. Henri.

A. Nivisse Turdel (Maire, et M. M. Francois
Waigneau, Ferdinand Dagenais, Louis Dore, Moise
Benoit, Adolphe Rielle, Alfred Normandin, Oct.
Fauthier et Aggée Benoit -

Tous Conseillers Municipaux.

Messieurs,

Avis Spécial vous est donné par le soussigné,
Alex. Desève, Jr., Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de
la Ville de St. Henri, qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette
Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu
ordinaire des Sessions du Conseil, Mercredi, le vingtième
jour du mois de Mai - mil huit cent quatre-vingt-cinq
à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir :

1. Requête de Joseph Henault Deschamps pour
une licence d'auberge aux Nos 284 & 289 de la
Rue St. Henri -

2. Rapport du Comité des Chemins concernant
les réclamations pour dommages par Dame Per. X.
Boydais et femme Lefebvre, et confection d'un
trottoir sur l'avenue Gareau -

3. Acceptation de soumission pour la
confection des Habilllements d'Été de
La Brigade du Feu et Police

Donné à St. Henri, sous mon seing, ce dix-neuvième
jour de Mai - 1885.

A. Desève Jr.
Secrétaire-Trésorier.

Provence de Québec
ville de St-Henri

Je soussigné Thibault pour Constable
special pour la ville de St-Henri certifie avoir
mon honneur d'être avec le dit meuble
jour de mai cinquante cinq heures cinq
entre deux et trois heures de l'après-midi
signifié une copie au présent avis d'autres
parties et en présence de messeigneurs
qui ont été à son office devant le notaire
en présence de a son St. Guisbert de St-Henri
Ald. Piel de la paroisse de St-Henri
Doyen de St-Henri de St-Henri et Louis Jorin en
lesont une copie a une personne
raisonnable de leur domicile respectif
dans la dite ville de St-Henri
Donné a St-Henri le 20 mai 1885

J. Gauron Constable

N^o 2603.
Avis special pour une
raison de conseil de
notaire 1885.
J. Gauron
Deer-Keenan

P23/E2,44



2024 & 2028 NOTRE DAME STREET,
FORMERLY ST. JOSEPH ST.,

Montreal, 20 Mai 1885.

A. Mr. Le. Président.
du Comité de Police
Ville St-Henri.

Monsieur.

Je propose de
fournir à votre Dept. de Feu & Po-
lice les habits demandés d'après
simple ci-joints. & aux prix
suivants Sçavoir

Habit pour les hommes	Simple #22	\$ 10.25
Pantalon " "	" #24	\$ 4.35
Habit " Chef	" #28	\$ 5.95
Habit " "	" 26	\$ 13.75

I. A. Beauvais

N^o 2604.

Campain J. J. A. Beauvais
le 10 Mai 1885
pour Habillement
de la Brigade

N^o 29
Sec. Trs.

28.86
62.61
28.85

-02.77

77-11
62.61
04.45

-55.71

P23/E2,44

P23/E2,44

ERASTUS WIMAN, President.

H. P. DWIGHT, General Manager.

THE GREAT NORTH WESTERN TELEGRAPH CO.
OF CANADA.

OPERATING THE LINES OF THE MONTREAL, DOMINION AND MANITOBA TELEGRAPH COMPANIES.



CONSTRUCTION DEPARTMENT,
JAMES POUSTIE, Supt.

Montreal, Quebec, May 22nd 1885

The Mayor of
St. Henry.

Dear Sir,

Will you please have your wire taken out of our Cable Boxes at
Atwater Avenue over Laehine Canal at once. There has been correspondence with
your Chief of Police about this matter for 6 months with promises by him to have
it done but it still remains and if this is persisted in I shall be compelled to
cut it out as in the first place he went there without any official permission
and put it in without lightning arresters to the great danger of destroying all
our Cables with lightning. To avoid this danger and to give him time to get a
Cable I gave him permission to remain a short time by putting lightning -
arresters in last fall; I also sent him notice that we could supply him at
a reasonable price with a wired one cable to put in the Canal: still nothing
has been done. I think you will see we have been reasonable enough in
giving him the necessary time to get this done and that we will be justified
in cutting this line off as you have had the use of this Cable for about 2
years as near as I can learn.

Yours truly
James Poustie

Superintendent of Construction

N^o 2605.

James Paquet, Jr
22 mai 1855
pour être le cable de
cette ville avec celui
de la Cie Great Western
Telegraph Co

MP
Sec. des

depuis au comité
des finances le
3 juin 1855

MP
Sec. des

P23/E2,44

N^o 2606.
 J. J. Moore
 30 Mai 1885
 Birmingham pour
 charbon &
 Rec. Tres.

Montreal 30 Mai 1885
 Corporation de St-Henri
 Messieurs les Conseillers
 Je vous livrerai
 la quantité de charbon que
 vous desirez aux prix suivants
 Stone 6.00 par 2240 lb.
 Chest 5.75 do
 Egg 5.50 do
 En attendant le plaisir
 de recevoir votre ordre,
 Je demeure,
 Votre serviteur
 J. J. Moore
 etc

Province de Québec } Aux Contribuables de la ville de St. Heuri
Ville de St. Heuri } et à tous ceux qu'il appartiendra -

Avis public est par le présent donné par le sousigné que le "Rôle de Perception" comprenant les Taxes ou Cotisations Municipales, tant générales que spéciales, de la Ville de St. Heuri pour l'année mil huit cent quatre vingt cinq; est complète et est maintenant déposé au bureau du Conseil de cette ville; et toutes personnes (réelles ou fictives) sujettes au paiement des dites taxes ou sommes y mentionnées; sont requises d'en payer le montant au dit bureau dans les "Vingt Jours" qui suivront la publication du présent avis.



Donné à St. Heuri, en la dite ville de St. Heuri, sous mon sceau et le sceau de la Corporation, ce treizième jour du mois de Mai mil huit cent quatre vingt cinq -

Bureau du Conseil - Hotel de Ville }
N° 3 - Rue St. Heuri - }



A. Desève Jr
Secrétaire - Trésorier

Province of Québec } To the Rate-Payers of the Town of St. Heury and
Town of St. Heury } to all whom it may concern -

Public notice is hereby given by the undersigned, that the "Collection Roll", comprising the municipal taxes or assessments, both general and special; of the town of St. Heury for the year Eighteen hundred and eighty five, is completed and is now deposited in the office of the Council of this town. All persons (real or fictitious) whose names appear therein, as liable for the payment of any assessment or sums, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at the said office, within "Twenty Days" from this day, without further notice.



Given at St. Heury, in the said town of St. Heury, under my hand and the seal of the Corporation, this thirteenth day of the month of May, Eighteen hundred and eighty five -

Office of the Council, Town-Hall }
N° 3 St. Heury Street. }



A. Desève Jr
Secretary - Treasurer

Province

Province de Québec }
Ville de St-Henri }
District de Montréal }

Je soussigné Jules Beauchamp, résidant en la Ville de St-Henri, l'un des Avocats Jurés de la Cour Supérieure du Bas-Canada, Immatriculé pour et exerçant dans et pour le District de Montréal, fais rapport et certifie sous mon serment d'office que le treizième jour de Mai courant j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées d'icelui d'autre part dans les langues française et anglaise commuesuit; savoir - Une copie dans les langues française et anglaise à la porte de l'église catholique apostolique et romaine de la Ville de St-Henri, sise et située coin des Rues St Bonaventure & St Pierre et une copie dans les langues anglaise et française à la porte de l'église protestante de la dite Ville de St-Henri, sise et située coin des Rues St^e Marguerite et St-Henri, étant les places ordinaires des affiches; Et je certifie de plus avoir lu icelui avis public d'autre part dans les langues française et anglaise à haute et intelligible voix à la porte de la susdite Eglise catholique apostolique et romaine de la Ville de St-Henri à l'issue du service Divin du matin le dimanche, le dix septième jour et le vingt quatrième jour de Mai mil huit cent quatre vingt cinq - étant les dimanches que j'ai lu le présent avis public et qui suivraient immédiatement le jour où le présent avis a été rendu public -

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit -

Ville St-Henri ce 25 Mai 1885
Jules Beauchamp. H. C. S.

Embl^e \$2.00

No 2607
M. J. O'Brien
Député au Collège de
Création (Genève) X
Opéra (Genève) 1885
de 13 Mai 1885
M. J. O'Brien
C. de St-Henri

P23/E2,44

MOTEL-DE-VILLE, }
No. 3 rue St. Henri }

Ville de St. Henri,

St. Henri, le 18 Mai 1885.

à MM. les Conseillers Aggés
Benoit, Alfred Armandin
& Moïse Benoit

St. Henri, Q.

Messieurs,

Vous êtes respectueusement
priés d'assister à une Session de Comité
des Chemins — du Conseil
de la Ville de St. Henri qui aura lieu
Mardi, le dix-neuf courant,
à sept heures du soir, très précises.

N'oubliez pas, s'il-vous-plait d'y
assister.

Votre tout dévoué,

Sujet -

A. Desjardins

1. Reclamations pour dommages de Paul F. X.
Bazelaire Lefebvre - 2. Terrain sur l'avenue Joreau

Secrétaire Trésorier.

Province de Québec
Ville de St-Henri

Je soussigné le Benoit
bourgeois special pour la
ville de St-Henri certifie sans
mon serment d'office
avoir le susdite sous
de ma couronne approuve
une copie au present
avis d'autre port scelle
aux personnes diuques
comme suit avoir
a nos aggs Benoit
Mise Benoit et Alfred
Normandin en lesont
mes copie a en meins
en parvenue

Donne a St-Henri
ce 19 mar - 1888

[Signature]
Benoit Bourgeois
No 1608
Acte de Couronne
Certifié en Chambre
le 19 Mar 1888
M. J. J. J.

Province of Quebec
Town of St. Henry

To the Inhabitants of the Town of St. Henry, and to all whom it may Concern -

Public notice is hereby given, that at a session of the Council of the town of St. Henry, held at St. Henry, in the said town of St. Henry, at the ordinary place of meeting, on "Friday" the fifteenth day of the month of May Eighteen hundred and eighty five in conformity with the law and a resolution of adjournment of said council under date of ~~seventh~~ ^{Sixth} (6th) instant: a By-Law (N^o 39) to abate nuisance by smoke within the limits of this town, has been passed and adopted by the said Council, the whole, as per copy of said by-law duly certified and hereto attached -

Any person may take communication of said by-law at the office of the said Council (Town-Hall - N^o 3, St. Henry Street.) on office days, between nine o'clock in the morning and four in the after-noon -

Given at St. Henry, under my hand, and the Seal of the Corporation, this twentieth day of the month of May, one thousand eight-hundred and eighty five -

Office of the Council
Town - Hall
N^o 3 St. Henry Street.

(one word struck off in void)
A. Desjardins
Secretary - Treasurer



Province

Province de Québec
Ville de St-Henri

Aux Habitants de la Ville de Saint-Henri et à tous ceux qui il appartiendra.

Avis public est par le présent donné, qui a une session du Conseil de la ville de St-Henri, tenue à St-Henri, en la dite ville de St-Henri, au lieu ordinaire des sessions du dit Conseil, Vendredi, le quinziesme jour du Mois de Mai mil huit cent quatre vingt cinq conformément à la loi et à une résolution d'apurement, en date du six courant; un Règlement (N^o 39.) pour faire disparaître la nuisance de la fumée dans les limites de cette ville; a été passé et adopté par le dit Conseil, le tout tel qu'il appert plus amplement au dit règlement dont copie dument certifiée est annexée aux présentes.

Il peut être pris communication du dit règlement au bureau du Conseil (Hotel-de-ville N^o 3 Rue St-Henri) les jours de bureau, entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi.

Donné à St-Henri, sous mon sceau & le sceau de la Corporation, ce vingtiesme jour du mois de Mai mil huit cent quatre vingt-cinq -

A. Desjardins
Secrétaire - Trésorier

Bureau du Conseil
Hotel-de-Ville
N^o 3. Rue St-Henri



Province

. 3.

Province de Québec
Ville de St-Henri

A une session du Conseil de la ville de St-Henri, tenue à St-Henri, en la dite ville de St-Henri, au lieu ordinaire des sessions du dit Conseil, Vendredi, le quinzième jour du mois de Mai mil huit cent quatre vingt cinq, conformément à la loi et à une résolution d'ajournement en date du six mai courant; à la quelle session sont présents, Son Excellence le Maire Maurice Guudel et Messieurs les Conseillers Frs. Daigneau, Ferd. Dagenais, Louis Doré, Octave Fauthier, Alfred Normandin, Moïse Benoit, Adolphe Rielle et Aggée Benoit & formant un quorum sous la présidence de Monsieur le Maire:

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil, comme suit: -

Règlement (N^o 39) numéro trente neuf, pour faire disparaître la nuisance de la fumée:

Section 1^o. Tout brasier ou fourneau qui ne consume pas convenablement la fumée du combustible que l'on y brûle, et qui sert à faire fonctionner une machine à vapeur, ou que l'on emploie dans les fabriques, teintureries, brasseries, fours, usines à gaz, ou dans ~~une~~ une opération industrielle ou commerciale quelconque, sont et seront considérés être une nuisance préjudiciable à la santé et à la sûreté publique: et toute personne qui commettra aucune telle nuisance, ou qui la fera ou laissera commettre, ou la laissera exister,

qui s'élève
A. D. P.

- 4 -

exister, ou négligera ou refusera de la faire disparaître, sera, pour chaque offense, passible de la pénalité prévue dans la cinquième section du présent règlement.

Section 2. Toute cheminée (n'étant pas la cheminée d'une habitation privée) laissant échapper de la fumée en quantité telle qu'elle soit une nuisance, est et sera considérée être une nuisance affectant la santé et la sûreté publique, et quiconque commet telle nuisance, ou est cause ou permet qu'elle soit commise, ou permet qu'elle existe ou néglige ou refuse de la faire cesser ou disparaître, sera, pour chaque offense, passible de la pénalité prévue dans la cinquième section de ce règlement.

Section 3. Toute cheminée érigée dans aucune Manufacture ou atelier et qui sert ou servira à donner issue à la fumée d'une chaudière ou machine à vapeur, sera solidement et substantiellement construite de briques ou de pierre.

Section 4. Tout propriétaire, possesseur, ou locataire d'aucun usine à vapeur, bouillonne, Manufacture, usine, abattoir public, fabrique ou atelier quelconque, dans les limites de la dite ville, au sein de laquelle, est tenu, en conformité par écrit de l'inspecteur d'après les instructions que ce dernier aura reçues du Conseil, de munir et pourvoir tel établissement d'un appareil à consumer la fumée et les gaz qui peuvent s'en échapper, de façon à faire effectivement disparaître tout inconvénient résultant de l'exploitation de tel établissement;

et

- 5 -

et tout tel propriétaire, possesseur ou locataire fera approuver le dit appareil par le dit inspecteur, (et à son défaut par une personne compétente qui sera nommée par le dit Conseil) et tout contrevenant à aucune des dispositions prescrites dans la présente section sera passible de la pénalité pourvue à la cinquième section de ce règlement.

Section 5. Quiconque contrevient à aucune des dispositions susdites de ce règlement, sera passible d'une amende avec les frais, et à défaut de paiement de la dite amende et des frais, dans les délais fixés par la Cour, d'un emprisonnement, le montant de la dite amende et le terme du dit emprisonnement à être fixés par la Cour à sa discrétion; et quiconque viole aucune des dispositions susdites sera passible de la pénalité portée en cette section pour tout et chaque jour, comme susdit; pourvu que la dite amende n'exécède pas vingt piastres et que l'emprisonnement ne soit pas pour une période de plus de trente jours pour tout et chaque offense comme susdit; le dit emprisonnement cependant devant cesser en aucun temps avant l'expiration du terme fixé par le tribunal sur paiement de la dite amende et des frais.

Section 6. Toutes dispositions contraires au présent règlement, sont par les présentes abrogées.

(Signé) A. Trudel. Maire
(u) A. Desjardins Sec. Trés.

(Vraie copie)
A. Desjardins Secrétaire - Trésorier -

Et que continuera telle violation ou contravention, qui sera considérée comme offense distincte et séparée pour tout et chaque jour



- 6 -

Je, soussigné, certifie que l'extrait ci-dessus est une vraie copie du règlement numéro trente neuf de la ville des: Henri, tel que passé par le conseil de la dite ville, à sa session du quinzeième jour de Mai courant donné à St. Henri, sous mon seing, ce vingt-troisième jour du mois de Mai mil huit cent quatre vingt cinq - (un mot rayé) (deux sous-bas)

A. Desève *AD*
Secrétaire - Trésorier



Province of Quebec
Town of St. Henry

At a session of the Council of the town of St. Henry, held at St. Henry, in the said town of St. Henry, at the ordinary place of meeting of said Council, on "Friday" the fifteenth day of the month of May, eighteen hundred and eighty five, in conformity with the law and a resolution of adjournment of said Council, under date of the sixth of May instant, at which session were present, His Worship the Mayor Narcisse Tudel and Councillors M^rs. Daigneau, Fern. Dagenais, Louis Dore, Octave Gauthier, Alfred Normandin, Moise Benoit, Adolphe Rielle, Aggie Benoit forming a quorum under the presidency of M^r Mayor:

It is ordained and resolved by by-law of the Council, as follows:-

By Law number thirty nine (39)

- 7 -

to

-7-

to abate nuisance by smoke.

and which is
used for working
engines by steam,
A.D.P.

Section 1. Any fire place or chimney which does not, as far as practicable, consume the smoke arising from the fuel burnt therein, or in any mill, factory, dye-house, brewery, bake-house or gas works, or in any manufacturing or trade process whatsoever, is and shall be deemed to be a nuisance hurtful to public health and safety; and any person who shall commit such nuisance, or permit the same to be committed, or shall allow the same to exist, or shall neglect or refuse to remove or abate the same, shall, for each offense, be liable to the penalty provided in section fifth of this by-law.

Section 2. Any Chimney (not being the chimney of a private dwelling house) sending forth smoke in such quantity as to be a nuisance, is and shall be deemed to be a nuisance hurtful to public health and safety, and any person who shall commit such nuisance, or permit the same to be committed, or shall allow the same to exist or shall neglect or refuse to remove or abate the same, shall, for each offense, be liable to the penalty provided in section fifth of this by-law.

Section 3. All chimneys erected in any building for manufacturing purposes used or to be used for conveying off the smoke of any steam boiler or engine, shall be firmly and substantially

-8-

-8-

substantially built of brick or stone -

Section 4. Every proprietor, owner or tenant of any engine, steam boiler, factory, chemical works, public abattoir or other workshop or establishment within the limits of the said town, or using the same, shall, when notified to do so by the Inspector, under instructions by him received from this Council, provide such establishment with such apparatus as will consume the smoke and gas escaping therefrom, so as to effectually remove and abate any nuisance arising from the working of such establishment; and every such proprietor, owner or tenant shall have the said apparatus approved of by the said Inspector, (in default whereof, by a competent person who shall be appointed by said Council) and any person, offending against any of the provisions prescribed in the present section, shall be liable to the penalty ~~provided~~ provided in said section fifth of this By-Law.

Section 5. Every person offending against any of the foregoing provisions of this By-Law shall be liable to a fine with costs, within the delay to be fixed by the Court, and in default of payment of the said fine and costs to an imprisonment, the amount of said fine and the term of said imprisonment to be fixed by the Court at its discretion; and any person who shall violate any of the foregoing provisions

-9-

-9-

provisions shall be liable to the penalty mentioned in this section for each and every day that such violation or contravention ~~it~~ shall last, which shall be held to be a distinct and separate offence for each and every day as aforesaid; provided that such fine shall not exceed twenty dollars and the imprisonment shall not be for a longer period than thirty days for each and every offence as aforesaid; the said imprisonment however to cease at any time before the expiration of the term fixed by the Court upon payment of the said fine and costs.

Section 6. ~~Any~~ All provisions contrary to the present By-Law are hereby repealed.

(Signed) A. Trudel - Mayor
(-) A. Desève for Secy. Treas.

(True Copy)
A. Desève for Secretary - Treasurer

I, the undersigned, certify that the foregoing is a true copy of By-Law number thirty nine of the town of St. Henry, as passed by the Council of the said town, at its session of fifteenth of May instant.

Given at St. Henry, under my hand and this twentieth day of the month of May One thousand eight hundred and eighty five -

(four words obliterated as void)
(one marginal not in good) A. Desève for

Secretary - Treasurer
Province

- 10 -



Province de Québec
 Ville de St-Henri
 District de Montréal
 Comté de Hochelaga

Je soussigné Jules Beauchamp, résidant en la Ville de St-Henri, l'un des Amisiers Juvis de la Cour Supérieure du Bas-Canada, Immatriculé pour et exerçant, dans et pour le District de Montréal, certifié, sous mon serment d'office et fais rapport que le Vingt-troisième jour de Mai Mil huit cent quatre vingt cinq, j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées du Règlement N^o Trente-huit et de l'avis public de la passation d'icelui Règlement en annexe dans la langue française et Anglaise comme suit savoir; les copies française et Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine sise et située coin des Rues St-Bonaventure & St-Vincent dans la dite Ville de St-Henri, et les copies Anglaise & Française à la porte de l'Eglise Protestante sise et située coin des Rues St-Marguerite et St-Henri étant les places ordinaires des affiches; et je certifie de plus avoir lu le dit Règlement et avis public dans la langue française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de la dite Eglise Catholique Apostolique & Romaine de la Ville de St-Henri à l'issue du Service Divin du matin le Dimanche le Vingt-quatrième jour et le trente & unième jour de Mai Mil huit cent quatre vingt cinq, étant le Dimanche suivant immédiatement le jour où les dits Règlements et avis public ont été rendus public.

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valloir ce que de droit -

Ville St-Henri le 1^{er} Juin 1885
 Jules Beauchamp. H. B. S.

Compté \$4.00

N^o 2609.
Avis Public et
Règlement pour faire
disparaître le nuisance
de la fumée -

le 20 Mai 1885

A 20
sec. Trémeau

Copie transmise (anglais)
Cutler Cop. 14/7/85 -
Res. id. 10/7/85

P23/E2,44

P23/E2,44

N^o Henri 3 Juin 1885

\$ 45
100

Monsieur le Maire

de la ville de St-Henri

J'ai l'honneur de vous
transmettre la somme de quatre piastres et
quarante cinq cents pour le montant
collecté depuis pour le sécr public depuis
son ouverture au premier juin 1885.

M. Bessière
de police

P23/E2,44

N^o 2610.
Le Chef de Police —
transmettant les revenus
de la police publique
au 1^{er} Juin 1885
J. P.
sec. des

P23/E2,44

Le certificat précédent ayant été ce jour soumis au Conseil Municipal (ou la Corporation) de et le dit Conseil ou Corporation étant régulièrement assemblé, et ayant délibéré à ce sujet, confirme le dit certificat en faveur de mentionné y

Signé à ce jour de mil huit cent quatre-vingt-

Maire.

Secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Montréal }

J^E. Joseph Gravel Hotelier
de la ville St-Henri dans le Comté de Hochelaga
dans le district de Montréal désirant obtenir une Licencée pour tenir
une maison ou place d'entretien public pour vendre en détail des liqueurs
énivrantes, située dans la ville St-Henri au No 1126
de la rue St-Joseph

après serment prêté, déclare et dit que je suis sujet de Sa Majesté, et que je suis qualifié à tous égards suivant la loi pour tenir une maison ou lieu d'entretien public

J Gravel

(Signature.)

Assermenté pardevant moi, à St-Henri
ce sixième jour de mai 1885 }

J Pte Bazelaire J. P. District de Montréal

Je George Gravel étant
duement assermenté, dépose et dit que les noms souscrits au certificat ci-annexé, sont les vraies signatures des personnes qu'elles comportent être ; que ces signatures ont été toutes écrites en ma présence et que les dites personnes sont voteurs dans la dite ville St-Henri et y sont domiciliées et que leurs noms se trouvent sur la liste des voteurs de la dernière faite et complétée ; et le déposant a signé.

George Gravel

Assermenté à St-Henri devant moi, }
ce sixième jour de mai 1885 }

J Pte Bazelaire J. P.

112611.
Approbation (1885)
de
Joseph Gravel
pour Licencée d'Hotelier
au No 1126 de la Rue
St-Joseph en la ville de
St-Henri - Québec mai 1885
- Report page -

PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Montréal }

NOUS, soussignés, Electeurs Municipaux de la ville St-Henri
Comté d'Hochelaga
certifions par les présentes que Joseph Gravel Hotelier
qui désire obtenir une licence pour tenir une maison ou place d'entretien
public, pour vendre en détail des liqueurs enivrantes, située dans la
dite ville St-Henri au No 1126 de
la rue St-Joseph

est personnellement connu de chacun de nous, qu'il est honnête et sobre et
jouit d'une bonne réputation, et une personne telle qu'il convient pour tenir
une maison d'entretien public; que nous n'avons vu ni la maison
ni la dépendance et qu'il y a lieu de le lui accorder et de lui faire
un permis, et la licence est de droit par la loi, nous certifions plus
qu'une maison d'entretien public est nécessaire à l'endroit où la dite
maison est située.

Donné sous nos seings, le sixième jour de Mai
mil huit cent quatre-vingt cinq

Signatures.

Témoins si les personnes ne peuvent point écrire.

A. Deguise
B. Dequese
C. J. Boncher
D. Dequese
E. R. Day
F. B. B. B.
G. Laberge
Armidase Bonname
Louis Bonname
Marie Peseau
W. Murphy
George Jackson
W. Bourse
Nepher Joane

Signatures.

Témoins si les personnes ne peuvent point écrire.

Theodore Dubé
Pierre Guay
Clément Papineau
Léon & Jéré
S. B. Gault
A. Gault
B. T. Gault
Jean Cartier x
L. Goyette
Remond Boudoin
Joseph Duchamp
M. Michaux
Fro. Ruelle
L. Sacré
D. Ritsot
Victor Godeau
F. Gravel
Noël Vincent
Louis Berrois
Louis Châlle
François Ruel
Gustave Hébert
J. Lacroix M.D.
M. Lachapelle
Alexandre Dubé x
M. Bellé
Alexandre Lachapelle
M. Desautels
E. Lacroix
Henri Dubois

À son Honneur Le Maire
et M. M. Les Conseillers

Messieurs, j'expose à votre Honorable
Conseil qu'à plusieurs reprises j'ai notifié
M. M. Berger & Beique d'avoir à poser l'eau
pour l'approvisionnement d'eau à deux de
mes locataires, étant une bâtisse nouvelle
située Rue S^{te} Emélie près du coin de la Rue
Bouquet, laquelle maison est louée onze
dollars par mois. M. M. Berger & Beique ne
m'ont pas refusé de faire les travaux je lui
ai demandé en vain de venir & souvent après
et rien n'avance, j'espère que le conseil
voudra bien me faire rendre justice, ou sinon
je me trouverai dans la triste nécessité de prendre
des procédés légers contre qui de droit

St-Henri ce 3/6/85 }

J'ai l'honneur d'être
Votre etc M. M.
Louis Couillard

P23/E2,44

N^o 2612

Lettre de M^{rs} Caumillan
demandant au conseil
de forcer Beyers & Co
à payer leur ~~de~~ ses
propiété me & l'indie

3 juin 1855

M^{rs}
Sec. Tres.

Le M^{rs} Caumillan

Propriété me & l'indie
à ses locaux

P23/E2,44

Ville St Henri
3 Juin 1885

Monsieur

Je notifie la conseil
que le trottoir devant ma
maison située sur la
rue Longueville est dans
un état très dangereux
j'espère que le conseil voudra
bien le réparer ou plus tôt
je demande qu'il serait
fait sur la traverse si
pourrai le différencier de
celui-

Je suis votre
humble serviteur
C. Carignan

P23/E2,44

N^o 2613.
Lettre de David Caugnon
demandant de faire son
trottoir sur le terrain
en front de sa propriété
sur rue Laugel
en payant le coût de
la différence
le 2^e juin 1885.
D^{ca}
D^{ca} - Mes.

P23/E2,44

St. Henri le 3 Juin 1885.

A Messieurs les Conseillers

Nous, propriétaires
de la rue Ste 7^e de
l'alignement de la rue
l'équ, fossés et trottoirs.

Joseph Guynette
Léandre Lamarche
Jude Côté
Simon Provost.

N^s Laurens
Pierre Décarie
Marcellin Coupal.

P23/E2,44



**CE DERNIER DOCUMENT
A ÉTÉ PHOTOCOPIÉ
POUR EN ACCROITRE
LE CONTRASTE**

P23/E2,44

St. Henri le 3 Juin 1885.

A Messieurs les Conseillers

Nous, propriétaires
de la rue Ste. Yve de
l'érigeation de la rue
l'équ, fossés et trottoirs,

Georges Duquette
Léandre Lamarche
Jude. Côté
Simon Rivost.

N. Lussier
Pierre Décarie
Marcell Coupal.

P23/E2,44

N^o 264.
Requête de Louis
Bouquette & autres
demandant la pose de
l'eau, la construction
des fossés & trottoirs
sur la Rue St-Jacques
le 5 Juin 1855
M^o
P^o de l'Etat
Depuis au
Comité des
Chemins 8/6/85

P23/E2,44

Ville St-Henri Juin 5^{me} 185

Mon Honorable Maire & MM.
les Conseillers de la Ville St-Henri.

Messieurs

Ayant appris qu'une place était
vacante dans le Département de police et croyant
posséder les qualités requises, je vous offre humble-
ment mes services, je pourrais si vous l'exigez vous
fournir un certificat de bonne conduite.

Espérant que vous prendrez soit ma
application en considération

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur
Adrien Gratton

P23/E2,44

N^o 2615.
Application de
Adrien Gratton
pour la
charge de D^umpier -
Constable

Prod. ce 3 juin 1885
W. J. P.
Sec. Jus.



N^o 2616.
 Application de
 Emery Letang
 pour la charge de
 Pompier-Coustable
 Prod. ce 3^e Juin 1885
 Sec. M^e

A Son Honneur le Maire, et aux
 Conseillers, de la Ville de St-Henri,

Ayant appris que vous
 avez besoin d'un homme de police,
 je prends la liberté de faire application
 pour la place ayant confiance de
 pouvoir remplir la charge à la
 satisfaction de tous. Sur le rapport
 de ma capacité, je vous prie de
 référer à la recommandation ci-
 annexée.

J'ai l'honneur d'être votre
 humble serviteur,
 Emery Letang

Ville St-Henri 3 Juin/85

P23/E2,44

Nous, soussignés, recommandons
Emery Litang — comme étant un
homme capable de remplir la
charge d'homme de police.

Ville St-Henri. 3 Juin/85.

J. Ward
p. J. P. P.
M. Morin
J. P. P.

St Henri Mai 30. 1885-

A Messieurs le Maire et Conseillers de
la ville St Henri
Messieurs

Ayant appris qu'un des hommes du
département de Feu et de Police avait
donné sa résignation, je fais appli-
-cation auprès de vous, si vous voulez
accepter mes services à son rempla-
-cement. Pour laquelle charge je me
crois qualifié ayant déjà servi trois
ans comme pompier sous le chef
Rouleau à Hull P.L.

De plus je puis vous dire que je
serai de quelque économie à la
Corporation. Car je travaille le bois
assez bien quoique je ne sois pas
un aide ouvrier, je suis peintre
et blanchisseur. Lorsqu'il se présente
quelques réparations de ce genre à
l'Hotel de ville je pourrai les faire
et par ce vous économiserez quelques
piastres. Je peux vous donner toute
les références exigées tant à mon
caractère et ma sobriété.

Esperant que mon application
sera prise en considération je
me salue de votre très humble
serviteur

Octave Dubuc

P.S.

Depuis que j'ai écrit cette application
j'ai appris que le Comité ^{en} avait engagé
un. J'ai eu espérer que vous préférerez
à moi au futur si vous avez besoin
de mes services. O. D.

N^o 2617.
Application de
Octave Dubuc
pour la charge de
Pompier - Constable

Prod. ce 3 Juin 1885
J. D.
Sec. Gre.

P23/E2,44

P23/E2,44

N^o 2618.
Application de
Fred. Wilkinson
pour la
charge de
Pompier - Camérier
Prod. ce 8^{me} Juin 1885
Sec. Tres.

St. Henry of Montreal
8th June 1885

To Mr. the Mayor and
Councillors

Gentlemen

As I have been
a long time in your
service. I do not think
grave the fault I was
dismissed for
And one sure thing is
that no new hand
will fulfil as I have
done all the different
charges there is

N^o 2619.
 Application de
 Jos. Lapari
 pour la charge de
 Pompier - Costable
 Prod. ce 8 Juin 1885
 J. L.
 Sec. - M. S.

St Henri de Montreal 8 Juin 85
 A M. M. les Conseillers de la
 Ville St Henri,
 Messieurs, j'ai l'honneur
 de faire application pour la
 charge de pompier et d'homme
 de police pour cette ville.
 Je suis le seul soutien de
 ma mère et n'ai pas de
 métier. Si vous me confiez
 cette charge, je m'acquitterai
 de mes devoirs comme je
 l'ai fait dans d'autres
 positions que j'ai occupées.
 J'ai l'honneur d'être avec
 respect votre humble serviteur
 Joseph Lapari

A Son Honneur Le Maire
et à Messieurs les Conseillers
de la ville St Henri.

Messieurs,

Le Loussigne, Philippe
Blais, de la ville St Henri, ayant appris
qu'il y avait une vacance à remplir
dans le Département de la Police et
du feu, a eu bien l'honneur d'exposer res-
pectueusement :

Que j'ai fait le service pendant trois
années consécutives dans le dit Départe-
ment de la Police et du feu,

Que jamais aucune plainte n'a été
portée contre moi durant ce service,

Que par mon métier j'ai pu être d'une
grande utilité à la Population,

Qu'il est à la connaissance de vous tous
que les avances ci-dessus sont exactes et
authentiques.

Que pour ces considérations j'ai l'honneur
de solliciter de nouveau cette position
abandonnée volontairement.

Je ai l'honneur d'être Messieurs,

Votre très humble serviteur
Philippe Blais

St Henri
Quint 1886

N^o 2620.
Application de
- Philippe Blais -
pour la charge de Pompier
Constable -

Prod. ce 8 Juin 1885
M^o
Sec = Trésorier

P23/E2,44

Ville de St. Henri.

A. Mercier Crudel - Maire, et M. M. Maire
Benoit, Frs. Daigneau, Fud. Dagnais, Louis Bre,
Agge Benoît, Adolphe Rielle, Alfred Normandin
et Octave Gauthier

Tous Conseillers Municipaux.

Messieurs,

Avis Spécial vous est donné par le soussigné,
Alex. Desève, Jr., Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de
la Ville de St. Henri, qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette
Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu
ordinaire des Sessions du Conseil, Lundi, le huitième
jour du mois de Juin, mil huit cent quatre-vingt-cinq
à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir :

1. Engagement d'un Pompier-Caustable
en remplacement de M^r Malené
foron -

2- Travaux dans les Chemins, près
Cours d'eau et trottoirs.

3. Arrosage des Rues transversales,

Donné à St. Henri, sous mon seing, ce sixième
jour de Juin - 1885.

A. Desève
Secrétaire-Trésorier.

P23/E2,44

Province de Québec
Ville de St-Henri

Je soussigné Léonidas Laporte
Comptable spécial pour la
ville certifie sous mon serment
d'office avoir le même jour de
jeudi couronné entre 4 ou 5 heures
de l'avant-midi et deux heures de
l'après-midi révisé une copie
du présent avis d'autres parts certifié
aux personnes suivantes comme
en ont été avisés à Mr. V. Guédel
Fr. Daigneau et M. Alfred Abundant
Agg. Benoit et M. Moise Benoit
à en même en personnes
et à Mr. Louis J. J. J. J.
Dagnain et Octave Jantroy
en l'esont une copie à une
personne résidente de son
domicile respectif dans
la dite Ville de St-Henri

Donné à St-Henri ce 6^{me} Juin 1885

Léonidas Laporte - Comptable

P2-2621.
avis de réunion spéciale
du Conseil le 6^{me} Juin 1885
see. Recs.

Ville de St. Henri.

*A Narcisse Tudel (Maire, et M. M. Fied.
 Dagenais, Des. Daigneau, Louis Dri, Maire
 Beuvit, Alfred Normandin, Octave Sauthier,
 Agée Beuvit et Adolphe Kelle*

Tous Conseillers Municipaux.

Messieurs,

Avis Spécial vous est donné par le soussigné,
 Alex. Desève, Jr., Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de
 la Ville de St. Henri, qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette
 Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu
 ordinaire des Sessions du Conseil, Mercredi, le Dixième
 jour du mois de Juin, mil huit cent quatre-vingt-cinq,
 à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
 les sujets suivants, savoir :

10. Requête pour Bref de Mandamus,
 affidavit et avis par Joseph Gravel as
 La Ville de St. Henri, Narcisse Tudel,
 Maire et Alexandre Desève Jr. Sec-
 Trésorier, pour obtenir la confirmation
 du certificat de licence d'auberge refusé
 par le Conseil à sa séance du trois
 Juin courant

Donné à St. Henri, sous mon seing, ce neuvième
 jour de Juin - 1885. (en notre journal)

A. Desève Jr.

Secrétaire-Trésorier

P23/E2,44

Procuré de Québec
Ville de St-Henri

Je soussigné *Benoit Coustobe*
Spécial pour la ville de St-Henri
certifie sous mon serment
d'officier avari le neuvième
jour de Juin Courant entre
neuf heures de l'après midi
et sept de l'après midi se trouve
une copie du serment
d'autre parti écrit en aucun
autres endroits
Sous à Mr Alfred Charbonnier
Tris Dufrenoy a été remis
en personne et à Mr Etienne
Ariel Octave Gauthier
Luis sœur Luce Dufrenoy
maise Benoit-aggie Benoit
en portant et tenant une copie
à une personne raisonnable
de leur amicale respectifs
dans la dite ville St-Henri

Fonné à St-Henri le 10 Juin 1885

Benoit Coustobe

N^o 2622
avis de session spéciale
du Conseil, Caplin 1885
Dec. 1885

C B E O

P23/E2,44

MEMORANDUM.

FROM

THE MOLSONS BANK,
MONTREAL BRANCH.

To *9 June 1885*
A. de Louché &
Sicilia St. Henri

*I enclose my cheque for \$57⁴⁴
for Taxes as per enclose docs which
please return receipted -
Yours truly
A. de Louché
acct*

P23/E2,44

N^o 2623.
A D Dumfries
Paiement des taxes
de M^r W^m Shumaker
le 9^{me} juillet 1885
R^{es}
Sec. Les

Avis Speciaux pour Taxes Municipales (Générales & Spéciales)
 signifiés aux Contribuables ci-dessous nommés en vertu du Rôle
 de Réception (Cotisation) de la Municipalité de la Ville de St-Henri
 pour l'année finissant le 31 Décembre 1885-

Nombre d'Avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis 1885.	Remarques
- A -			
	Adair Orson	juin 8 - 1885	
1	Armand dit Francoeur, pere Vicar	" 8 "	
2	Aquin Housaint	" 8 "	
1	Aulry Martial	" 9 "	
1	Archambault Y. B ^{te}	" 9 "	
1	Armstrong Walter	" 9 "	
11	Allan Robert	" 12 "	
18	- B -		
2	Benoit Aggée	juin 8 1885	
1	Benoit Olivier	" 12 "	dit. charon agent
1	Benoit Séphirin	" 8 "	
1	Benoit Moise	" 12 "	
1	Brown Thomas	" 8 "	
4	Brown Robert	" 8 "	malle
113	Brown Alfred	" 8 "	malle
1	Boucher Francois	" 8 "	
1	Boucher, pere Louis	" 8 "	
1	Burroughs D ^{re} M. Stuart	" 8 "	
1	Bourell, pere, Onézime	" 8 "	
1	Bedford Thomas James	" 11 "	
1	Bégnier dit Fray, Emile V. S. L. Delorme	" 11 "	
1	Boubeau Louis	" 8 "	malle
1	Bissonnette, pere, Maurice	" 9 "	
2	Brunet A & Bethuame W ^m	" 8 "	malle
2	Brunet Onézime	" 12 "	
2	Bouchéan Ulric	" 8 "	
14	Brodie W ^m	" 9 "	
1	Baronet Virginie pour M ^{re} Dicaire	" 11 "	
1	Baiteau dit Lamarche Léandre	" 11 "	
153			

Avis Spéciaux pour taxes Municipales - 4c. 4c. (suite)

Nombre d'Avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis-1885.	Remarque
153	- B -		
1	Béique Fred. L.	juin 8 1885	nulle
10	Beaudet Viginie Ep. de J. L. Gaudin	" 8 u	"
2	Biron Samuel (La succession)	" 8 u	"
	Bickerdike Robert	" 12 u	
3	Bickerdike Nelson	" 8 u	nulle
1	Bowers. A. H.	" 12 u	@ Dame J. B. Bilanger agent
2	Beaulieu Joseph	" 8 u	
1	Baette Ritchelle Ep. de Ed. Shink	" 12 u	
2	Beaudin Benonie	" 12 u	
1	Beaudin Coussaint	" 12 u	
1	Borduas Francois	" 12 u	
1	Borduas Felix	" 12 u	
1	Beauvais Edmond	" 8 u	nulle
3	Barrie J. L.	" 8 u	"
1	Blanchard Vienne	" 12 u	
1	Brousseau Ludger	" 12 u	
1	Borne Augustin	" 12 u	
1	Bonclon Manil - M. Gauthier	" 12 u	
1	Bergevin Vienne	" 12 u	
1	Bellefemille Leon	" 12 u	
1	Besard fils, Médard	" 12 u	
1	Bleau Gregoire	" 12 u	@ Alexis Benoit agent
1	Bouquenez Jean Bte	" 8 u	nulle
1	Bishops College (Eche)	" 8 u	"
1	Bombonvais Octave	" 12 u	
1	Brissette M. H.	" 8 u	nulle
1	Bower Alexandre	" 12 u	
197	- C -		
4	Cazelsis Jean Bte	juin 8 1885	
2	Cazelsis Alph. (La succession)	" 8 u	signifié à H. B. Cazelsis
2	Cook Letitia V. de D. M. S. bleau	" 8 u	
3	Charlebois Alphonse	" 8 u	nulle
1	Charlebois Pierre Arime	" 8 u	" @ A. Charlebois
15			

avis Speciaux pour taxes municipales. etc. etc. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des contribuables	Date de la Signification de l'avis-1885-	Remarques-
15	- B -		
3	Charlebois Alphonse V ^{ie} H. Lecavalier	juin 11 1885	
2	Bousineau Benjamin	" 8 "	
2	Carignan David	" 8 "	
1	Carpeau Louis	" 8 "	Malle
6	C ^{ie} de Biet & Biedit Honcuis (L ^{ie})	" 8 "	"
1	Chandleur Dame Veuve Dame	" 8 "	"
1	Cheroux Felix	" 8 "	
2	Charette Alphonse	" 8 "	
1	Christmas Echos-France	" 8 "	Malle
1	Compagnie d'Edouard de St-Henri	" 8 "	@ A Desros. J ^{re} Sec. Gen.
2	Cowans Agnes Ep. de Echos. Bickeddelle	" 9 "	
1	Chicoine Octave	" 8 "	
1	Cannichael Robert	" 8 "	Malle
1	Cantin fils. Joseph	" 8 "	
1	Cantin pere. Louis	" 8 "	
1	Cachin Matilde Ep. de J. Grotton	" 8 "	
1	Cachin pere. Adolphe	" 12 "	
1	Cote George	" 8 "	
2	Cote Yude	" 9 "	
2	Chartrand Joseph	" 8 "	
1	Catin Norbert	" 8 "	
1	Catin Y. B ^{te}	" 12 "	
1	Cardinal Olivier	" 8 "	
2	Carroll Michael	" 8 "	
1	Cherney Gilman	" 8 "	Malle
1	Carroll Michael	" 8 "	"
1	Comsol Henriette Ep. de R. Hame & G. A. Comsol	" 8 "	"
11	Caucy John L.	" 8 "	"
1	Coupal Maurice	" 12 "	
1	Chicoine Gene	" 12 "	
1	Crevier Jos. Laurent	" 8 "	Malle
3	Couillard Louis	" 12 "	
2	Charbonneau Joseph	" 12 "	

75

Avis spéciaux pour Taxes Municipales - 7c. 7c. (Suite)

Nombre d'Avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis - 1885-	Remarques
75	- C -		
1	barrière Prosper	juin 12 1885	
2	banoll Ellen ^{me} de J. O'Shaughnessy	" 12 "	
1	batigny katharine ^{me} de C. Hébert père	" 12 "	
1	Baron H. P.	" 12 "	
24	Consolidated Bank of Canada	" 8 "	Malle
1	Chabouley Hélène ^{me} de B. Chabouley	" 12 "	
1	Cowans Robert	" 8 "	Malle
106	- D -		
5	Deseve, S. Alexandre	juin 8 1885	
1	Deseve, J. Alexandre	" 8 "	
2	Deseve blanc Ep. de G. Dupin, père	" 8 "	
1	Deseve Achille Ep. de A. Desrochers	" 8 "	Malle
1	Deschamps, père, J. H.	" 8 "	
1	Deschamps, J. H.	" 8 "	signifié à Jean Ladrière (Malle)
1	Deschamps, fils, J. H.	" 8 "	
4	Décarie, fils, Gas.	" 8 "	Malle
1	Décarie Jean, C.	" 8 "	
2	Décarie, D. A.	" 8 "	Malle
1	Décarie Olivier	" 8 "	
1	Décarie Paul Rachel Mathurin	" 8 "	Malle
1	Duffy W ^m	" 8 "	"
1	Dumencan, Emma Ep. de M. Brandy	" 8 "	
1	Dumencan Lactias	" 8 "	M. Bissonnette fils agent
1	Dumencan Vienne	" 8 "	Malle-
81	Delisle & Workman (Les Successions)	" 8 "	"
1	Dupont Virginie Ep. de Ed. Latour	" 8 "	
2	Deschambault, fils, Nicolas	" 8 "	
2	Davickson, père, James	" 8 "	
2	Davickson W ^m B.	" 8 "	Malle
1	Ducharme, père, Louis	" 8 "	
2	Donaldson W ^m	" 8 "	
1	Demoll Bercey Delle Marie	" 8 "	Malle
1	Durocher Joseph	" 8 "	
118			

Avis Spéciaux pour taxes Municipales 7c-7c (suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la signification de l'avis-1885.	Remarques -
118	<u>D</u>		
1	Dugas dit Laliche. Ls.	juin 8 1885	
1	Dugas dit Laliche Y. B.	" 8 u	
1	Demers Auguste	" 8 u	
1	Demers H. X. G.	" 8 u	Malle
2	Demers. fils. Y. B.	" 9 u	
1	Demers Henri	" 8 u	Malle
1	Desjardins Amelme	" 8 u	
2	Desjardins Charles	" 12 u	
1	Duclos Housaint	" 8 u	
1	Duclos Yérenie	" 12 u	
1	Duclos Alfred	" 12 u	
1	Dagenais Y. B.	" 8 u	
1	Dagenais Philias	" 8 u	
1	Dagenais Ferdinand	" 12 u	
1	Dion Olivier	" 8 u	
1	Desroches Veuve	" 8 u	
1	Desroches Ls. Vital	" 8 u	signifié à l. Desroches agent
1	Diguin dit Larou (marg. l. f. de la rue)	" 8 u	
1	Dunn Wm	" 8 u	Malle
2	D'Arout Berthélemie	" 8 u	
1	Dupuis madam. M.	" 8 u	signifié à l. Bombardier - agent - malle
1	Dussault Napoléon	" 12 u	
1	Decelles A.	" 8 u	Malle
1	Diagon Alexandre	" 9 u	
1	Duquette Louis	" 11 u	
1	Dubreuil Charles	" 12 u	
1	Dépocas Louis	" 8 u	
1	David Auguste	" 12 u	
1	David Housaint	" 12 u	
1	Dore Veuve & Hilaire	" 12 u	
2	Dore Louis	" 12 u	
3	Desautels Moïse	" 12 u	
1	Donnelly Henry	" 12 u	

AVIS Spéciaux pour taxes Municipales. 7c-7c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis-1885-	Remarques
154	D-		
2	Donnelly W ^m	juin 12 1885	
1	Daigneau Francois	" 12 "	
1	Delamais Emmanuel	" 12 "	
1	Delamais Rodolphe ¹²⁴ Dessault	" 12 "	
1	Dolan Francis	" 8 "	Null
1	De Repentigny ^{Dell's} D & H.	" 12 "	
1	Déguise Benjamin	" 12 "	
1	Déguise Charles	" 12 "	
166	E-		
3	Ethier Antoine	juin 8 1885	
1	Ethier Y. B.	" 12 "	
12	Evoys Thomas	" 8 "	Null
3	Emond, pie, Judou (de Succursale)	" 12 "	
1	Elliott John	" 12 "	
20	F-		
1	Fox James	juin 8 1885	
6	Fichard Ferdinand	" 8 "	
1	Fichard Adolphe	" 8 "	
2	Fitzgerald John	" 8 "	
1	Forest Yverson	" 8 "	
1	Forget dit Depatie ^{Dell's} bilina	" 8 "	
1	Force Anthony	" 8 "	Null
1	Faladeau, pie Charles	" 8 "	
1	Fields James	" 9 "	
4	Fane Ferdinand	" 8 "	
1	Foster Y. B.	" 12 "	
1	Fernell Mary ^{ve} de John Brady	" 12 "	
2	Faillie Esmer	" 12 "	
3	Fauteux Emile	" 12 "	
1	Forgue Pierre	" 12 "	
27	G-		
1	Gougeon Daniel ^{ve} de Ben. Ethier	juin 8 1885	
1	Gougeon F. X.	" 12 "	
2			

Avis Speciaux pour taxes municipales. 4c. 4c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la signification de l'avis-1885-	Remarques
2	-G-		
1	Gougeon, peie Leon	juin 12 1885	
3	Guilmette H. O. (ou Représentants)	" 8 "	
1	Goins Henry	" 8 "	Malle
1	Gagnon Augustin	" 8 "	
1	Gagnon Joseph		signification
1	Grimont C. H. A.	" 8 "	Malle
1	Gourre Jos.	" 8 "	
7	Grand Trunk Ry Coy of Canada	" 8 "	Malle
1	Gochin Francois	" 8 "	"
1	Goulette H. G.	" 8 "	"
1	Gregoire Charles	" 8 "	"
1	Gohier Pémis	" 8 "	"
2	Gohier Y. B.	" 8 "	
1	Gohier Henriette Gilde	" 8 "	
1	Gohier Pierre	" 9 "	
1	Gohier Silveur	" 9 "	
2	Gohier Benjamin	" 12 "	
2	Garcen Ed. Prosper	" 8 "	Malle
3	Glatz Melchior	" 8 "	
1	Garon Chaléne	" 8 "	
1	Garon Fr. D. assus, fils	" 8 "	
1	Garon Amelie V. de Frs Boivent	" 8 "	
1	Goyette Adolphe	" 8 "	
1	Graham Wm	" 8 "	Malle
1	Gariépy Samuel	" 8 "	
1	Gariépy Celestine	" 9 "	
1	Gariépy Esther Ep. de J. Durocher	" 12 "	
1	Gariépy David	" 12 "	
1	Gauthier Octave	" 8 "	
1	Gauthier Sophie Ep. de C. Damispeie,	" 12 "	
1	Groulx Victor	" 8 "	
1	Gravel Jérémie	" 8 "	
1	Gravel Joseph	" 9 "	

Avis Speciaux pour taxes Municipales. 4c. 4c. - (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la signification de l'avis - 1885 -	Remarques
2	- G -		
1	Gougeon, peie Leon	juin 12 1885	
3	Guilmeth H. O. (ou Représentants)	" 8 "	
1	Guing Henry	" 8 "	Malle
1	Gagnon Augustin	" 8 "	
1	Gagnon Joseph		signifiant signification
1	Grimont C. H. A	" 8 "	Malle
1	Gourre Jos.	" 8 "	
4	Grand Trunk Ry Co of Canada	" 8 "	Malle
1	Gochin Francois	" 8 "	"
1	Goulette H. G.	" 8 "	"
1	Gregoire Charles	" 8 "	"
1	Gohier Pénis	" 8 "	"
2	Gohier Y. B.	" 8 "	
1	Gohier Benignilde	" 8 "	
1	Gohier Pierre	" 9 "	
1	Gohier Silveur	" 9 "	
2	Gohier Benjamin	" 12 "	
2	Gareau Col. Rosario	" 8 "	Malle
3	Glaty Melchior	" 8 "	
1	Garon Chalme	" 8 "	
1	Garon Fr. D. Asson, fils	" 8 "	
1	Garon Amelie V. de Frs Boivent	" 8 "	
1	Goyette Adolphe	" 8 "	
1	Graham Wm	" 8 "	Malle
1	Gariépy Samuel	" 8 "	
1	Gariépy Celestine	" 9 "	
1	Gariépy Esther Ep de J. Durocher	" 12 "	
1	Gariépy David	" 12 "	
1	Gauthier Octave	" 8 "	
1	Gauthier Sophie Ep de C. Damiépeie,	" 12 "	
1	Groulx Victor	" 8 "	
1	Gravel Fernand	" 8 "	
1	Gravel Joseph	" 9 "	

Avis Spéciaux pour taxes municipales. 4e. 4e. (Suite)

Nombre d'Avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis. 1885.	Remarques
48.	-G-		
1	Gravel David	juin 12 1885	
1	Gravel Philias	" 12 "	
1	Gravel & Frères	" 8 "	Malte
1	Grisard, fils, Joseph	" 8 "	
1	Greenshields, P. (Co-succession)	" 8 "	Malte
4	Gruchet, G. & Bellemore, L. W.	" 8 "	"
1	Geoffron Héli	" 12 "	
1	Gaudreau Louis	" 12 "	
62	-H-		
2	Hedge Dame Veuve Henri	juin 8 1885	Malte
2	Hamois Gedeon	" 8 "	
1	Hamois Hubert	" 8 "	
1	Hill Wm	" 8 "	Malte
2	Hutubise Gustave	" 11 "	
1	Henrichon Moise	" 11 "	
1	Hogue Veuve B.	" 12 "	
5	Huston Charles	" 8 "	Malte
1	Hotte Régis	" 12 "	
1	Hibert Jodepwi	" 12 "	
1	Hibert, Paul, fils	" 12 "	
1	Hibert Charles	" 8 "	Malte
2	Hibert G. B. Cuffli	" 12 "	
2	Hamelin Joseph	" 12 "	
1	Hemant L. H.	" 8 "	Malte
2	Higgs James	" 12 "	
1	Hutubise Olivier	" 8 "	
27	-I-		
5	Inglis James	juin 8 1885	Malte
5	-J-		
1	Jackson Wm	juin 8 1885	Malte
1	Jourdani G. B.	" 8 "	
1	Jubinville pie. Moise	" 8 "	
2	Jacob Joseph	" 9 "	

Avis Spéciaux pour taxes municipales. 4e. 4e. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis. 1885.	Remarques
48.	-G-		
1	Gravel David	juin 12 1885	
1	Gravel Philias	" 12 "	
1	Gravel & Héris	" 8 "	Malte
1	Girard, fils, Joseph	" 8 "	
1	Greenshield, D. (En succession)	" 8 "	Malte
4	Grouche, G. & Bellemose, L. W.	" 8 "	"
1	Geoffron Hélis	" 12 "	
1	Gaudreau Louis	" 12 "	
62	-H-		
2	Hedge Dame Verne & Henri	juin 8 1885	Malte
2	Hamois Gedeon	" 8 "	
1	Hamois Hubert	" 8 "	
1	Hill Wm	" 8 "	Malte
2	Hutubue Eustache	" 11 "	
1	Henrichon Moise	" 11 "	
1	Hogue Vieux B.	" 12 "	
5	Huntton Charles	" 8 "	Malte
1	Hotte Régis	" 12 "	
1	Hibert Joseph	" 12 "	
1	Hibert, Paul, fils	" 12 "	
1	Hibert Charles	" 8 "	Malte
2	Hibert G. B. Gueffli	" 12 "	
2	Hamelin Joseph	" 12 "	
1	Hesault G. H.	" 8 "	Malte
2	Higgs James	" 12 "	
1	Hutubue Olivier	" 8 "	
27	-I-		
5	Inglis James	juin 8 1885	Malte
5	-J-		
1	Jackson Wm	juin 8 1885	Malte
1	Jourdani G. B.	" 8 "	
1	Juberville pie. Moise	" 8 "	
2	Jacob Joseph	" 9 "	
5			

Avis spéciaux pour taxes municipales. &c. &c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis - 1885 -	Remarques			
5	- J - Joseph. Jacob Henry	Juin 8 1885	Nulle			
14						
19						
1				K Henry Isabella ^{veuve de} J. Macganney	Juin 8 1885	
6				Kings Warden	" 8 "	Nulle
1	Kerr Wm. M.	" 8 "	"			
1	Kelly, Mary ^{veuve de} M. Fitzgould	" 12 "				
9	- L -					
4	Letourneur L. H.	Juin 8 1885	Nulle			
1	Lenoir Emilié ^{veuve} Aug. Vieheims	" 8 "				
1	Lenoir Rolland Bonssaint	" 8 "				
1	Lenoir Aglaé ^{ép. de} Ger. Lefebvre, pie.	" 8 "				
1	Lenoir Adolphe	" 8 "				
1	Lenoir G. R.	" 8 "				
1	Lenoir Rolland, pie. George	" 8 "				
1	Lenoir Rolland, fils, George	" 8 "				
1	Lenoir Alphonse	" 8 "				
1	Lenoir Théodore	" 8 "				
1	Lenoir Victor	" 8 "				
2	Lenoir Joseph	" 8 "				
1	Leblanc David	" 8 "				
1	Leduc G. B.	" 8 "				
1	Leduc Benjamin	" 8 "	Nulle			
1	Leduc Olivier (Succession)	" 8 "	Signifié à H. Beauchamp -			
1	Leduc G. R.	" 8 "	Nulle			
1	Leduc Léon	" 8 "				
1	Leduc Clément	" 8 "	Nulle			
1	Lapari Charles	" 8 "				
1	Lemieux Aldéine	" 8 "				
1	Lapari Francis	" 8 "				
1	Lapari Onépine	" 8 "				
1	Lapari Venant	" 8 "				
4	Lemarie S. Gervais (veuve)	" 8 "				
1	Lemay (Succession Louis)	" 8 "				

Avis spéciaux pour taxes municipales. &c. &c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la signification de l'avis - 1885-	Remarques
5 14 19	<i>J.</i> Joseph. Jacob Henry	juin 8 1885	nulle
	<i>K.</i>		
1	Karys Isabella ^{ve} de J. Marganbur	juin 8 1885	
6	Kings Warden	" 8 "	nulle
1	Kerr Wm. M.	" 8 "	"
1	Kelly, Mary ^{ve} de M. Fitzguald	" 12 "	
9	<i>L.</i>		
4	Lefournier L. H.	juin 8 1885	nulle
1	Lenoir Emilié ^{ve} Aug. Viekeins	" 8 "	
1	Lenoir Rolland Goussaint	" 8 "	
1	Lenoir Aglaé ^{ep} de J. Lefebvre, pere,	" 8 "	
1	Lenoir Adolphe	" 8 "	
1	Lenoir F. X.	" 8 "	
1	Lenoir Rolland, pere, Jean	" 8 "	
1	Lenoir Rolland, fils, George	" 8 "	
1	Lenoir Alphonse	" 8 "	
1	Lenoir Théodore	" 8 "	
1	Lenoir Victor	" 8 "	
2	Lenoir Joseph	" 8 "	
1	Leblanc David	" 8 "	
1	Leduc Y. B.	" 8 "	
1	Leduc Benjamin	" 8 "	nulle
1	Leduc Olivier (Succession)	" 8 "	signifié d'H. Beauchamp-
1	Leduc F. X.	" 8 "	nulle
1	Leduc Leon	" 8 "	
1	Leduc Clément	" 8 "	nulle
1	Lapari Charles	" 8 "	
1	Lemieux Aldéine	" 8 "	
1	Lapari Francis	" 8 "	
1	Lapari Onépine	" 8 "	
1	Lapari Venant	" 8 "	
4	Lemarie S. Gervais veuve	" 8 "	
1	Lemay (Succession Louis)	" 8 "	

Avis Spéciaux pour taxes Municipales. 4e. 4e. (Suite).

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis. 1885.	Remarques
33	<u>L</u>		
1	Lepaillun Angèle Ep. de L. D. Maieud	Yuin 8 1885	
1	Légaré H. B.	" 8 "	
1	Lachapelle Norbert	" 8 "	Molle
1	Lachapelle Severin	" 10 "	
3	Lachapelle Albert	" 8 "	Molle
1	Lachapelle, pie. Charles	" 12 "	
1	Lachapelle, fils. Charles	" 12 "	
1	Lacharme Louis	" 8 "	
2	Lacharme Yotique	" 8 "	
1	Labelle Adeline Ep. de S. Chautte	" 8 "	
2	Lapierre André	" 8 "	Molle
6	Lemoine Joseph	" 8 "	
1	Lemoine Breffli	" 8 "	
2	Languelet Eustache	" 8 "	@ H. Beauchamp
1	Languelet Alphonse	" 8 "	
3	Lesrosch Le compte Angélique V. L. Laim	" 8 "	Molle
2	Laurin Lion	" 8 "	"
1	Lauvetot Joseph	" 12 "	
1	Laton Emilie V. de H. L. Carclain	" 8 "	
3	Lamoureux Thérèse	" 8 "	
1	Lebeau Victor	" 8 "	
1	Leverille Joseph	" 8 "	
6	Larente Pierre	" 8 "	
1	Lacroix Adolphe	" 8 "	
1	Laurin Charles	" 12 "	
1	Lebrun Amélie V. de M. L. Lapointe	" 8 "	
1	Lebrun + Thérèse	" 12 "	
2	Légault dit Deslaurin Onésime	" 8 "	
3	Laudreville Stanislas	" 8 "	
1	Laurin Honoré	" 8 "	Molle
1	Laurin Félix	" 12 "	
1	Lafamme Alfred	" 10 "	signifié à M. Dumoult. agent
1	Léonard Cyrille	" 8 "	

Avis Spéciaux pour taxes Municipales. 7c. 7c. (Suite).

Nombre d'avis	Noms du Contribuable	Date de la Signification de l'avis. 1885.	Remarques
33	<u>L</u>		
1	Lepaillun Angele Ep. de L. D. Maieud	juin 8 1885	
1	Légaré Y. B.	" 8 "	
1	Lachapelle Norbert	" 8 "	Malle
1	Lachapelle Siverin	" 10 "	
3	Lachapelle Albert	" 8 "	Malle
1	Lachapelle, peir. Charles	" 12 "	
1	Lachapelle, dit. Charles	" 12 "	
1	Lacharme Louis	" 8 "	
2	Lacharme Yotique	" 8 "	
1	Labellé Adeline Ep. de S. Charlotte	" 8 "	
2	Lapierre André	" 8 "	Malle
6	Lemoine Joseph	" 8 "	
1	Lemoine Grefpli	" 8 "	
2	Languedoc Eustache	" 8 "	@ H. Beauchamp
1	Languedoc Alphonse	" 8 "	
3	Lesros dit Le compte Angele Ep. de S. Laim	" 8 "	Malle
2	Laurin Lion	" 8 "	"
1	Lauvot Joseph	" 12 "	
1	Latour Emilie Ep. de S. Joseph	" 8 "	
3	Lamoureux Thérèse	" 8 "	
1	Lebeau Nicole	" 8 "	
1	Leverille Joseph	" 8 "	
6	Larente Pierre	" 8 "	
1	Lacroix Adolphe	" 8 "	
1	Laurin Charles	" 12 "	
1	Lebrun Amélie Ep. de Mon. Sainte	" 8 "	
1	Lebrun + Frère	" 12 "	
2	Légault dit Deslaurin Onésime	" 8 "	
3	Laudreville Stanislas	" 8 "	
1	Laurin Honoré	" 8 "	Malle
1	Laurin Félix	" 12 "	
1	Laflamme Alfred	" 10 "	signifié à M. Dussault, agent
1	Léonard Expille	" 8 "	

Avis Speciaux pour taxes municipales. 7c. 7c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis-1885.	Remarques
89	- L -		
1	Larivée Napoléon	juin 10 1885	
1	Leroux Moïse	" 8 "	Malles
1	Larivière Joseph	" 12 "	
1	Larivière Léon	" 8 "	Malles
1	Lafleur Charles	" 12 "	
1	Lafleur Clément	" 12 "	
1	Lafort Augustin	" 12 "	
1	Lamirault Yotique	" 8 "	Malles
1	Lamirault Honoré	" 8 "	"
1	Lamirault Wilfrid	" 12 "	
2	Lacoste Auguste	" 12 "	
1	Lacoste Alexis	" 12 "	Célestin Bonnelle, propriétaire (à)
1	Lemieux Pierre	" 12 "	
1	Lemieux Louis	" 12 "	
1	Lebeux Théophile	" 12 "	
1	Lévesque Pierre	" 12 "	
1	Labadie Edouard	" 12 "	
1	Lafumey Joseph	" 12 "	
2	Lime Joseph	" 12 "	
1	Langevin Auguste	" 8 "	Malles
1	Lalonde Antoine	" 12 "	
1	Lavolette Pierre B.	" 12 "	
1	Lefebvre Edouard	" 12 "	
1	Lapointe Joseph	" 12 "	
1	Labelle Régis	" 8 "	Malles
1	Lefebvre Frédéric	" 8 "	
1	Lamier Maurice	" 8 "	Malles
1	Lamb Chas. Richard & Walter	" 8 "	"
1	Lambert Désiré	" 12 "	
2	Ledoux Bruno (La Succession)	" 8 "	Malles
122	- M -		
279	Mackay Edward (La Succession)	juin 8 1885	Malles
1	Moréau Julie épouse de Edm. Auger	" 8 "	"
280			

AVIS Spéciaux pour taxes Municipales 4c. 4c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis - 1885	Remarques
280	<i>M</i>		
1	Moreau M. A. Epouse de H. France	juin 8 1885	
1	Marion Maxime	" 9 "	
1	Madore Alexandre	" 8 "	nulle
1	Mcaney Berneline	" 9 "	
1	Mcaney Dame Thérèse	" 8 "	nulle
1	Magnthier N. de J. Gagnais	" 8 "	
1	Majer Amédée	" 8 "	
1	Morgan John	" 8 "	
1	Morin dit Lagacé Maxime	" 8 "	
1	Maher Prosper	" 8 "	
1	Moore John. A.	" 8 "	@ Magloire Duimet (Coastier)
1	Masdupp Gustave	" 8 "	
1	Massie Jean. M.	" 8 "	
1	Moir Orléans	" 8 "	
1	Mourette Amable	" 9 "	
1	Malone Moses	" 8 "	nulle
29	MacLain James	" 8 "	"
4	Moodie Wm	" 8 "	"
1	Méthot Omer	" 8 "	"
1	Melancon Claude	" 8 "	"
1	Marcil Binonie	" 12 "	
1	Mailoux Amable	" 12 "	
4	Montreal Loan & Mortgage Co	" 8 "	nulle
3	Moseley G. V. (La Succession)	" 8 "	"
1	Mis Étienne	" 12 "	
1	Mis Marguerite Ep. de O. Piquemant	" 12 "	
1	Ménard Alexis	" 8 "	nulle
1	Manson Hildige	" 12 "	
1	Mognin père Hubert	" 12 "	
1	Matte Athanase	" 12 "	
346	<i>M^c</i>		
2	M. C. Kecker (Les Héritiers)	juin 8 1885	nulle
1	M. C. Bonnet & al Dumais	" 8 "	"

Avis Spéciaux pour taxes Municipales &c. &c. (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis-1885.	Remarques
3.	<i>M^c</i>		
1	Mr. Greaves Patrick	juin 8 1885	
1	Mr. Phillips James	" 8 "	
2	Mr. Millan John	" 8 "	Malle
1	Mr. Donald Samuel	" 8 "	
1	Mr. Kempen Joseph	" 8 "	
1	Mr. Landless pere W ^m	" 10 "	
1	Mr. Mitchell Israel	" 12 "	
1	Mr. Quade Francis	" 12 "	
1	Mr. Bready James	" 8 "	Malle
2	Mr. Olease Patrick	" 12 "	
15.	<i>N</i>		
3	Neilson Jane Colburn V ^{ve} G. W. Dickinson	juin 8 1885.	
1	Normandin Alfred	" 8 "	
1	Montet Louis	" 12 "	
1	Novak Henri	" 12 "	
6	<i>O</i>		
1	Ouellette Alexis	juin 8 1885	
1	Ouellette O. M.	" 8 "	
1	Ouellette David	" 8 "	Malle
1	O'Leary Patrick	" 8 "	"
1	O'Leary Mary V ^{ve} de D. Barry	" 12 "	
1	Ogilvie Emilia V ^{ve} de H. Brody	" 9 "	
1	O'Keefe Daniel	" 12 "	
4	<i>P</i>		
8	Pard'homme Gust	juin 8 1885	Malle
2	Pard'homme pere Felix	" 8 "	"
1	Pard'homme Marie Ep. de Aut S ^t Germain	" 8 "	"
1	Peterkin Ed. Hind	" 8 "	Don't eat
1	Pickering Arsene	" 8 "	
1	Picard Louis	" 8 "	
1	Picard George	" 8 "	
1	Poirier Lu. V ^{ve} de Olivier Grudel	" 8 "	
1	Poirier Joseph	" 12 "	

Avis Speciaux pour taxes Municipales. 7c-7c. (Suite)

nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis-1885.	Remarques -
14	- O -		
1	Voitier Damase	juin 12 1885	
1	Payette Napoleon	" 8 "	
1	Oiche Louis	" 8 "	
1	Pepin dit Beaulette fils Louis	" 8 "	
3	Pepin dit Beaulette, pere, Louis	" 8 "	
2	Transte Yvonne	" 8 "	Malle
1	Paquette George	" 8 "	
2	Paquette Joseph	" 12 "	
2	Pattenand Cleophas	" 8 "	
1	Pressault Marie Lulpe de J. Jones	" 8 "	
6	Provincial Loan Coy (Coke)	" 8 "	Malle
33	Terrin Ferdinand (La Succession)	" 8 "	"
1	Provost Simon	" 9 "	
1	Pariseau Ls. Achien	" 12 "	
1	Pontus dit Clemonet George	" 12 "	
1	Parent H. X	" 12 "	
1	Pilon Y. B.	" 8 "	Malle
2	Primeau Theophile	" 12 "	
1	Pinsomault David	" 12 "	
1	Poisant Louis	" 12 "	@ J. Saucartier pour locataire
1	Pariseau Damase	" 8 "	Malle
1	Poiran Jos & Duchambault Napoleon	" 8 "	"
1	Poirier Alphonsine (P. Meislin Bruma)	" 12 "	
83	- Q -		
1	Quenneville Alfred	juin 8 1885	
1	Quenneville Stanislas	" 8 "	
1	Quin Wm	" 8 "	Malle
2	Quillivan Maria Ep de G. B. Doctum	" 12 "	
5	- R -		
1	Ryley Les Heintens, Michell	juin 8 1885	
1	Ryley Rosa (de Victorin Caroll)	" 8 "	
43	Ross. T. S.	" 8 "	Malle
2	Ross. Wm G	" 8 "	"
47			

Avis Speciaux pour taxes municipales. 7c-7c - (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis - 1885.	Remarques -
14	- O -		
1	Voitier Damase	juin 12 1885	
1	Gayette Napoleon	" 8 "	
1	Oiche Louis	" 8 "	
1	Ogier dit Barolette fils Louis	" 8 "	
3	Ogier dit Barolette, pere, Louis	" 8 "	
2	Oreste Yanna	" 8 "	Malle
1	Oquette George	" 8 "	
2	Oquette Joseph	" 12 "	
2	Ostende Cleophas	" 8 "	
1	Oussault Marie Lu. Ep de J. Yona	" 8 "	
6	Provincial Loan Coy (Cohe)	" 8 "	Malle
33	Perrin Ferdinand (La Succession)	" 8 "	"
1	Provost Simon	" 9 "	
1	Papineau L. Achien	" 12 "	
1	Pontre dit Clemeun George	" 12 "	
1	Parent H. X	" 12 "	
1	Pilon Y. B.	" 8 "	Malle
2	Primeau Cheopbile	" 12 "	
1	Prinsomault David	" 12 "	
1	Poisant Louis	" 12 "	@ J. Sauratier pour locataire
1	Pariseau Damase	" 8 "	Malle
1	Prieur Jos & Duchambault Napoleon	" 8 "	"
1	Poirier Alphonsine V. - Meleine Brune	" 12 "	
83	- Q -		
1	Quenneville Alfred	juin 8 1885	
1	Quenneville Stanislas	" 8 "	
1	Quin Wm	" 8 "	Malle
2	Quillivan Maria Ep de G. B. Doctum	" 12 "	
5	- R -		
1	Ryley Les Heinties, Michell	juin 8 1885	
1	Ryley Rosa Ep de Victor Bernolt	" 8 "	
43	Ross. T. S.	" 8 "	Malle
2	Ross. Wm G	" 8 "	"
47			

Avis Speciaux pour taxes Municipales &c. &c. (Suite)

<i>Nombre d'avis</i>	<i>Noms des Contribuables</i>	<i>Date de la signification de l'avis - 1885</i>	<i>Remarques</i>
47	<i>R-</i>		
5	<i>Ross. F. D.</i>	<i>Jun 8 1885</i>	<i>Malle</i>
3	<i>Ross. James</i>	<i>" 8 "</i>	<i>"</i>
1	<i>Robillard Angèle V. de Aug. Larose</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Robleau Dame Veuve Francois</i>	<i>" 8 "</i>	
2	<i>Roelle pere Constant</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Roelle Octolphe</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Roelle Dolphis</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Richard Y. B^{te}</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Richard Wilfred</i>	<i>" 8 "</i>	<i>Malle</i>
1	<i>Rocheon Veuve</i>	<i>" 8 "</i>	
2	<i>Rodriguez Veuve</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Reeves Joseph</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Reeves Veuve</i>	<i>" 12 "</i>	
2	<i>Redman amie Ep^{se} de Wm Duffey</i>	<i>" 8 "</i>	<i>Malle</i>
1	<i>Ricard Elie</i>	<i>" 8 "</i>	
3	<i>Rheanne Francois</i>	<i>" 10 "</i>	
2	<i>Robert Ludger</i>	<i>" 10 "</i>	
4	<i>Ronayne E. G. & O. Y.</i>	<i>" 8 "</i>	<i>Malle</i>
1	<i>Rooney Patrick</i>	<i>" 8 "</i>	<i>"</i>
1	<i>Rhind John</i>	<i>" 12 "</i>	
2	<i>Ritchot Israel</i>	<i>" 12 "</i>	
1	<i>Roy J. A.</i>	<i>" 8 "</i>	<i>Malle</i>
2	<i>Robertson David</i>	<i>" 8 "</i>	<i>"</i>
20	<i>Robertson Andrew (La succession)</i>	<i>" 8 "</i>	<i>"</i>
2	<i>Roastoul H. R.</i>	<i>" 8 "</i>	<i>"</i>
109	<i>S-</i>		
1	<i>Senical Adeline V. de Col. Lapre, pie</i>	<i>Jun 8 1885</i>	
1	<i>Senical pere Hubert</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Senical pere J. B^{te}</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Senical Yulienne V. de V. Chabonneau</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Senical Dorothee</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Senical Ludger</i>	<i>" 8 "</i>	
1	<i>Senical Charles</i>	<i>" 8 "</i>	
7			

Avi Spéciaux pour taxes Municipales 44-44 (suite)

Nombre d'Avi	Nom des Contribuable	Date de la Signification de l'avi - 1885 -	Remarques
4			
1	Senecal Louis Misael	juin 9 1885	
1	Sammel Wm (La succession)	" 8 u	nulle
3	Sutton Thomas	" 8 u	"
	Dr. Canadien et Frère de Const de Montreuil	" 8 u	"
	Stevenson Benjamin	" 9 u	
5	Socius Grues de l'Hopital General (Les)	" 8 u	nulle
1	Seybold fils John D.	" 8 u	
1	St Germain Louis	" 8 u	
1	St Germain Frederic	" 12 u	
1	St Germain fils Francois	" 8 u	nulle
1	Sauve Genevieve	" 8 u	à son locataire
2	St Denis, pere, G. R.	" 10 u	
1	St Denis Alexandre	" 12 u	
6	Stephens G. W. & Evans James S.	" 8 u	nulle
1	Sullivan John	" 8 u	"
1	St Aubin Stanislas		payé avant signification
1	St Jean Philomine G. de Jos Lalumiere	" 8 u	nulle
10	St Henri (La ci devant Ville de)	" 8 u	
1	Simpson Alphonse	" 12 u	St. Brimeau Agent
1	Skotter Armie W. de J. Mc Cormick	" 12 u	
1	Soreault Hermine W. de M. Beled, pere	" 12 u	
1	Soreault Ant & Jos	" 12 u	
1	Soreault Delé Sophie	" 12 u	
1	Scullion John	" 12 u	
2	Stewart James	" 12 u	
1	St Vierge Frideric	" 12 u	
1	Sauvade J. B.	" 12 u	
164	Sum Life Assurance Co of Canada	" 8 u	nulle
222			
1	Toussaint, pere, Charles	juin 8 1885	
2	Toussaint Narcisse	" 8 u	
4	Toussaint A. G.	" 8 u	
1	Toussaint Jos. S.	" 8 u	

AVIS SPECIAUX pour taxes Municipales, etc. etc (Suite)

Nombre d'avis	Noms des Contribuables	Date de la Signification de l'avis - 1885	Remarque
8	<u>C</u>		
1	Caillieu Arthur	juin 8 1885	
1	Caillieu Arini	" 12 "	
1	Cranchemontagne Justide V ^o B Villeneuve	" 8 "	
1	Crasse Olivier	" 8 "	
1	Crudean Philibert	" 8 "	
1	Crudean Moise	" 12 "	
1	Courville L. H.	" 8 "	
1	Curgeon Ant	" 8 "	Malle
1	Curgeon Ekeophile	" 8 "	D. J. Hamandini (Lacoste)
4	Thomas H. W. Simpson W. & Ross. Frank	" 8 "	Malle
3	Coweedie Wm	" 12 "	
1	Chibault Aime	" 8 "	Malle
1	Chibault Francois	" 12 "	
1	Cote Wm	" 12 "	
1	Chibert Jos. H.	" 8 "	Malle
1	Chuot, pere Agapit	" 12 "	
32	<u>M</u>		
1	Urban George	juin 8 1885	
2	Mesardit Lafumee D ^{lle} Emilie	" 8 "	Malle
3	<u>V</u>		
1	Vian fils Gedeon	juin 8 1885	@ Ch. Buncot (Proprietaire)
1	Vian D ^{lle} Emilie	" 9 "	
1	Vian Moise	" 12 "	
6	Voyer Alphonse J. B. Lafumee	" 8 "	
1	Vernasse Fabien	" 8 "	Malle
1	Verette Louis	" 8 "	
1	Valiquette Celestine	" 8 "	
2	Vallée Aldene	" 12 "	
2	Vallée Augustin	" 12 "	@ Aldene Vallée
1	Vintre James	" 8 "	Malle
1	Vincent Louis	" 12 "	
1	Vincent Ekeophile	" 12 "	
1	Ville de Ste Anne (La)	" 8 "	@ St. Anne f. Sec. Vies.
20			

AVIS Spéciaux pour taxes Municipales. &c. &c. (suite)

Nombre d'avis	Nom des Contribuables	Date de la signification de l'avis 1885	Remarque
<i>-W-</i>			
4	Wilson G. G.	juin 1885	
1	Watkins John	juin 8 1885	nulle
1	Wood John B.	" 8 "	
1	Walby Charles Henry	" 8 "	nulle
1	Winslow Wm Henry	" 12 "	
8	Watson Charles - S.	" 12 "	
1	Waldie James	" 8 "	nulle
1	Wilson Dame veuve Andrew	" 12 "	
18	<i>-Y-</i>		
1	Young Joseph	juin 8 1885	
2	Young Andrew	" 8 "	nulle
3			

Canada
 Province de Québec
 District de Montréal
 Ville de St-Henri

Je soussigné Jules Beauchamp, résidant en la Ville de St-Henri, un des Français jurés de la Cour Supérieure du Bas-Canada, immatriculé pour et exerçant dans et pour le District de Montréal certifié par le présent et fais rapport sous mon serment d'office, que les dates mois et an mentionnés et écrits avec les initiales de mon nom vis-à-vis les noms des contribuables y mentionnés aux pages qui précèdent sont les jours mois et an auxquels j'ai signifié à chacun des contribuables y mentionnés, l'avis Spécial pour le paiement des taxes municipales (Générales & Spéciales) d'après le rôle de perception (cotisations) de la Municipalité de la Ville de St-Henri pour l'année finissant le 31 Décembre mil huit cent quatre vingt cinq.

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent retour pardevin et valence que de droit.

Donné à St-Henri, ce treizième jour de juin mil huit cent quatre vingt cinq et je certifie de plus que le nombre total d'avis signifiés comme susdit est de 1647 @ 229. ci \$41.17

87 juin 85 payé à poste &c	\$ 530
Balce totale nette due	\$ 35.87

Remplacement 13 juin 1885
 Jules Beauchamp. H. G. S.

Jules Beauchamp
 H. G. S.

N^o 2624.

Retenu par Jules Beuchamp
Du Me

Signification des aires spéciales
pour
Les aires principales de l'année
1885

Ord. du 13 Juin 1885

J. Beuchamp
Sec. Trés

P23/E2,44

P23/E2,44

110 ST JAMES ST

Montreal, le 9th Juin 1885

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous
remettre ci-joint mon chèque
pour quatre cent vingt-cinq $\frac{24}{100}$
centimes montant des taxes
pour l'année 1885 - Sur un
terrain à St-Henri -

Très dévoué serviteur

M. J. Gauthier

A de Saint-James St
Cec. 1885
ville de St-Henri

P23/E2,44

N^o 2625.
Alfred Brown &
9 June 1855
Parlement deses Taxes

copy
See List